



CARN

KELC'HGELAOUEN DRIMIZIEK,
24 pajenn, 2/3 pe 3/4 e saozneg,
ar peurrest e yezhoù keltiek.

Embannet gant ar C'hevre Kel-
liek (Celtic League).

Koumanant-bloaz : 20 lur.
da gas da Klaud BOISSIERE
K. 9. 13, Ru Kerjealin
Penhars - 29000 KEMPER



L'ARMORIQUE

Le Huelgoat (Finistère)

HOTEL - RESTAURANT

BAR - GRILL

AGENCE IMMOBILIÈRE JACQUES GUEGUAN

14, boulevard Leclerc

LORIENT - Tél. 21.19.21

Transactions immobilières — Terrains — Appartements

Fonds de commerce

pladenou keltieg

RIKOU SONER

38, STRAED PER-SEMARO
kemper

chemisier habilleur

35, rue jean-jaurès, brest-t. 44 14 54-c.c.p. 2009-12 rennes

colin

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

—
PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21



BAR ECOSSAIS

bar d'ambiance

bières étrangères



243, Rue JEAN-JAURES - BREST-tél : 02 20 08

Une librairie
militante
bretonne à

BREST

PLIJADUR O LENN

62, rue de LYON



Nevez diffusion

distribution de disques livres cassettes

disques

Yvon Etienne Gérard Ducos Ber-
nard Benoit Gilles Servat Clau-
de Leroux Menu Lannhuel Les
Aventuriers Tri-Yann Folkdove
An-Ere d'Argy Patrick Sifrug
ues Kas Dei et Kanerien An Hu-
elgoat

importations irlandaises et anglaises

Chieftains Clannad Sean O'Riada
Tony Mc Mahon Wolfe Tones Du-
bliners Skara Brae Waterson's
Bob Davenport

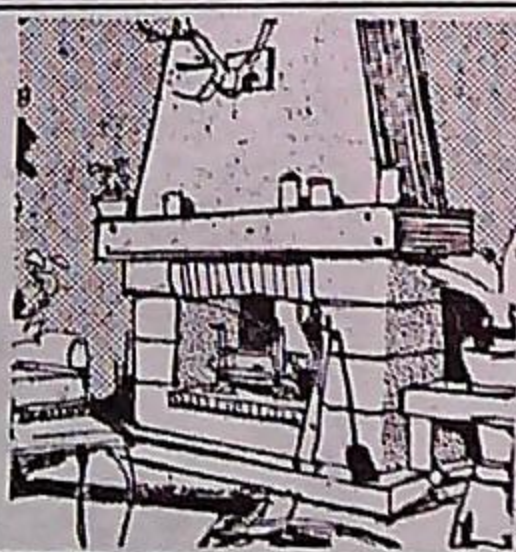
livres

Xavier Grall Alain Guel C. Le Mo-
rier D'Ern. Gérard Ducos Gilles
Servat

productions KELENN IRIS NOROIT GAELINN
CLADDAGH TOPIC DOLPHIN
catalogue sur simple demande:

Nevez diffusion

lattelou 29 290 milizac tél...
(98) 89 51 42



CHEMINÉES

RENÉ BRISACH

(Granit et pierres tendres)

LORIENT - Tél. : 64-58-80

72, rue Maréchal-Foch

SAINT-MALO - Tél. : 56-60-89

Bellevue Centre Commercial

QUIMPER - Tél. : 95-26-18

17 ter, rue Haute - Locmaria

unico

LIBRE SERVICE

Pierre QUÉMÉNER

29218 Huelgoat - Tél. 93.71.11.

BREIZH-BAR

Grêperie

PLOUDALMEZEAU

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

DONNEZ-NOUS NOTRE CHANCE

La radio marchait lorsque j'allais rédiger ce nouvel appel à la souscription publique. Une certaine lassitude m'avait saisi : que dire — que nous n'ayons déjà dit depuis 10 ans — pour que les Bretons qui sont nos lecteurs prennent davantage en charge une partie de nos difficultés ?

Et puis un message publicitaire est tombé sur les ondes de mon transistor : le P.C.F. lance (avec quels moyens au prix de la minute publicitaire de radio !) un nouvel hebdomadaire à Paris. Puis quelques instants plus tard, un nouvel écho est venu : le bouquin de Giscard d'Estaing allait dépasser (grâce à quel battage !) le million d'exemplaires...

Et il en va ainsi de presque tous les moyens d'information : aujourd'hui on ne fait pas un journal ou un livre sans le vendre par la publicité, les spots-télé, les affiches couleur, les

caravanes publicitaires, les auto-collants, etc...

Or, au Peuple Breton, nous n'avons jamais eu de tels moyens. Depuis 12 ans, pas une affiche, pas un macaron ! Et nous tenons (pour l'instant...) ! Imagine-t-on ce que serait la diffusion et l'influence de ce journal si nous étions à égalité de moyens financiers avec les autres organes de presse ? Mais ce monde, dur aux pauvres, n'entend que la voix de l'argent ! Vous qui nous lisez, vous pouvez contrarier un peu cette fatalité : en nous donnant un peu de vos moyens, vous ferez œuvre de simple justice. Nous demandons notre chance. Merci d'avance à tous.

7^e LISTE

I.C., Grandchamp	20,00 F
Patricia Le Monnier, Rennes	10,00 F
J.B., Criquetot (76)	20,00 F
H.S., Monnetier-Mornex (74)	20,00 F
M.L.H., Brest	30,00 F
Jean-Yves Monnat, Brest ..	15,00 F
M.J.P., Alger	5,00 F
A.M., Pierrefitte (93)	20,00 F
M.J., Vaires (77)	40,00 F
Cercle breton E.C.P., Châtenay-Malabry, Pour une information ob- jective en Bretagne	100,00 F
F.L.B., Quimper	8,00 F
H.B., Lille, Félicitations pour la forme et le fond du P.B.	20,00 F
R.R., Brest	20,00 F
Anonyme, Paris	20,00 F
N.O., Bruxelles	20,00 F
E.G., Lorient	18,00 F
H.L.B., Allemagne	20,00 F
Y.G., Saint-Hernin, Longue vie au P.B.	20,00 F
A.T., Brest	30,00 F
R.M., Nantes	15,00 F
M.D., l'Île-aux-Moines	20,00 F
R.R., Brest	20,00 F
J.L.C., Guéméné-sur-Scorff ..	20,00 F
R.G., Malestroit	20,00 F
Christian Le Buhan, Elan- court (78), soutien à votre démarche socialiste et bre- tonne	50,00 F
Hervé Cressard, Rennes ..	15,00 F
Dominique Gautier, Laval ..	40,00 F
Didier Le Goff, Neuville-les-Dieppe (76) ..	5,00 F
Anonyme, Evry (91)	20,00 F
J.C.T., Allemagne	20,00 F
Anonyme, Recquignies (59)	20,00 F
Le Bars, Paris	20,00 F
Anonyme, Boulogne (92) ..	20,00 F
Anonyme, Carhaix	20,00 F
J.O., Eaubonne (95)	20,00 F
L.L.S., Brest	10,00 F

Total de la 7^e liste 811,00 F
Report des listes précéd. ... 5937,14 F

Total 6 748,14 F

BAR LES FAUVETTES

Guinness à la pression
SOIRÉES CABARET
Salle pour réunion

Rue Consell BREST 44.46.67

SOMMAIRE

NUCLÉAIRE :

DE GRAVES DANGERS
PÈSENT
SUR PLOUMOGUER .. 4

NUCLÉAIRE :

LA POSITION DE L'U.D.B. 6

ROSTRENE

L'ORDRE RÈGNE
A CAMPOSTAL 7

ATTENTATS :

APRÈS LA MORT
DE Y.-M. KERNALÉGUEN 8

POLITIQUE :

GEORGES MARCHAIS
EN BRETAGNE 9

POLICE :

LETTRE DE XIRINAGS
A LA POLICE
ESPAGNOLE 10

CHIFFRES

POUR UN COMBAT 11

LE PROBLÈME BRETON

DE BREST A NANTES .. 12

LA VIE DE L'U.D.B.

14

MARTINIQUE :

LETTRE DU PARTI
PROGRESSISTE
MARTINIQUAIS 15

PEUPLES OPPRIMÉS 17

CHRONIQUE LITTÉRAIRE 18

RADIO-TÉLÉ BREZHONEG .. 19

DISQUE : GWALARN 19

CONSTRUIRE EN BRETAGNE 20

COURRIER
DES LECTEURS 22

ÉDITORIAL 24

« LE PEUPLE BRETON »

Mensuel

Boîte Postale 304
29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS

Ordinaire : 20 F

De soutien : à partir de 30 F

Étranger : 30 F

Étranger (par avion) : 45 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

Composition mécanique - Lorient

Imprimerie Cornouaillaise - Quimper

Publication inscrite à la C.P.P.A.P. N 41.387

Tirage 8500 ex. - Dépôt légal : 4^e trimestre

Directeur de la publication : R. Leprohon.



le
nucléaire

PLOUMOGUER SERA-T'IL LA POUBELLE ATOMIQUE DE L'EUROPE ?

Le 19 janvier 1975 le Bureau politique et la Commission exécutive de l'U.D.B. publiaient la position de notre Parti à propos du programme nucléaire français et du projet, annoncé, d'implanter en Bretagne une ou plusieurs des centrales atomiques prévues. Nous rappelons ci-contre cette position de base qui reste inchangée.

Depuis cette date, l'U.D.B. s'est engagée dans la lutte contre l'implantation des centrales en Bretagne. Ainsi récemment à Ploumoguier en Finistère où notre Parti participait au rassemblement anti-nucléaire ou encore au Pellerin, en Loire-Atlantique où la fédération départementale de l'U.D.B. a rejoint la C.F.D.T., la F.D.S.E.A., le P.S., etc... dans le Comité de défense qui le 9 octobre rassemblait 4 000 opposants dans une manifestation sur le site prévu.

Cependant certains projets semblent bien abandonnés : à Erdeven, le pouvoir et l'E.D.F. renonceront pour des raisons essentiellement techniques ; à Plogoff c'est plutôt la détermination de la population locale très unie qui a fait reculer le projet. En revanche, au Pellerin et plus encore sans doute à Ploumoguier, le risque se précise fortement. C'est pourquoi nous ouvrons aujourd'hui le dossier spécial de l'implantation d'une centrale nucléaire à l'extrême ouest de la Bretagne.

Il est sans doute nécessaire (1) de rappeler que l'U.D.B. a fortement condamné le projet électro-nucléaire de Ploumoguier : partie intégrante du programme giscardien que nous refusons ; implantation sans aucun accompagnement industriel ; technique dangereuse et peu durable — 20 à 30 ans de vie — ; absence de tout projet d'élimination des redoutables déchets, etc... Tout cela figurait dans notre condamnation de toutes les centrales prévues par Messmer et l'E.D.F. pour la Bretagne. Donc cela valait aussi pour Ploumoguier.

D'un autre côté, nous ne pouvons cacher que l'opposition aux implantations électro-nucléaires s'est développée dans une telle confusion que l'U.D.B. ne pouvait qu'être choquée par certains choix : à Erdeven, lors des premières manifestations, les ouvriers bretons en grève à Redon n'eurent pas la parole car les « C.L.I.N. » ne... faisaient pas de politique ! A Brest-Ploumoguier, on attend encore que les opposants tiennent compte de la remarque de l'U.D.B. qui tenait, dès 1975, « à rappeler que le plus grand danger est actuellement celui des stockages des bombes atomiques et celui des sous-marins de l'île Longue »...

Pourquoi alors rouvrir aujourd'hui le dossier de Ploumoguier.

Essentiellement parce que le danger se précise et dans des conditions inadmissibles : à Ploumoguier, comme au Pellerin en Loire-Atlantique, le risque devient très réel de voir retenir le site pour une future implantation nucléaire.

POURQUOI LA BRETAGNE ?

Absolument pas parce que l'E.D.F. le souhaiterait. Au contraire ! Le directeur général d'E.D.F. a pu déclarer que les Bretons « n'auraient de centrale que s'ils en voulaient »... Le directeur régional d'E.D.F. (plus intéressé cependant) était bien prudent à la radio le 30 avril dernier : « Ce qui me paraît inéluctable, c'est de construire une centrale en Bretagne : on ne pourra continuer sans en avoir pendant plusieurs décades. (...) »

— Elle fonctionnera en 1985 ?

— En 1985 ou dans les années qui suivent ». On ne peut pas dire qu'E.D.F. soit pressée et enthousiaste !

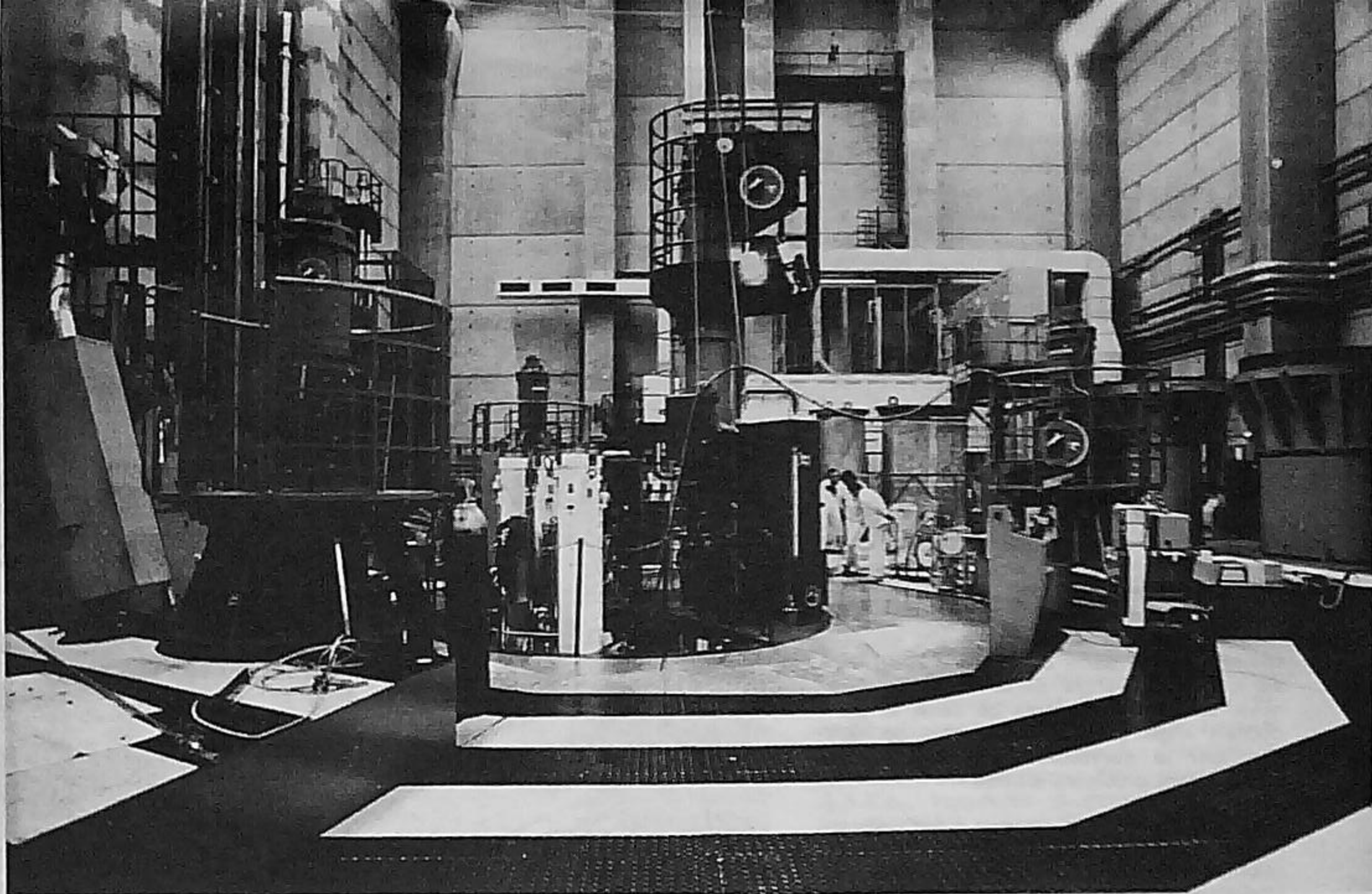
Pourquoi ce peu d'empressement ? Tout simplement parce que, techniquement, E.D.F. n'a aucun intérêt à l'implantation d'une centrale atomique en Finistère. En effet, les 5 départements bretons consomment actuellement 6 milliards de kilowatt-heures, que produisant d'ailleurs les centrales de Loire-Atlantique. La centrale prévue à Ploumoguier en produirait au minimum, dès le début, 18 milliards de kilowatt-heures : ce serait donc une centrale très excédentaire par rapport à nos besoins donc une centrale d'exportation lointaine du courant. Or cette exportation est techniquement absurde à partir de l'extrême-ouest de notre pays. Les déperditions de courant dans les lignes haute-tension (actuellement 225 000 volts ; il est prévu de relever cette tension à 380 000 volts et une montée à 750 000 volts est envisagée...) sont telles qu'au-delà de Saint-Brieuc sans doute, de Rennes sûrement, l'opération n'est plus économiquement rentable !

(1) Quand on voit la mauvaise foi de certains. Du P.S.U., par exemple, qui ose écrire en septembre 1976 : « La C.G.T., le P.C.F. et l'U.D.B. croient aux vertus économiques et sociales de l'électro-nucléaire (...) Ils n'apparaissent pas en tout cas comme des forces d'opposition militante aux implantations des centrales nucléaires ».

A terme, un
surrégénérateur
à Ploumoguier ?

Ici, Phénix
en construction.

Gilbert Uzan / Gamma



Alors pourquoi la Bretagne, et l'extrême-ouest malgré tout? D'abord parce que les notables bretons ont stupidement (comme à l'accoutumée) jeté leur « poids » électoral dans la balance. Ne retenons comme exemple que cette aberrante déclaration de « l'assemblée régionale »-croupion : « Alors que la production électrique nécessaire pour satisfaire les besoins du pays au cours des 25 prochaines années exige la création d'une quarantaine de centrales nucléaires, il serait difficilement compréhensible que la Bretagne, dont la consommation électrique croît une fois et demi plus vite que celle du reste de la nation, n'obtienne pas dans les années qui viennent, la réalisation de deux ou quatre tranches nucléaires de 1000 Mw. La Région, par l'intermédiaire de ses deux assemblées régionales, le réclame avec force, elle doit obtenir satisfaction. »

Or, il faut savoir que pour E.D.F. s'il est nécessaire de rechercher des sites d'implantation techniquement convenables (et ils sont innombrables...) il est surtout nécessaire de rechercher des « régions à moindre résistance psychologique ». Grâce aux bachagas de « l'Assemblée régionale », la Bretagne — et surtout Ploumoguier — se présentent comme un lieu de résistance psychologique si faible... que du point de vue d'E.D.F., cela vaut la peine de retenir cette localisation, même si dans un premier temps, les impératifs techniques n'y trouvent pas leur compte.

QUELS AVANTAGES ?

Malgré leur sottise congénitale, nos notables locaux ont sans doute cependant quelques arguments pour réclamer à cor et à cri ce que tant d'autres régions refusent... La Chambre de Commerce de Brest nous l'a appris : cette électricité est nécessaire à l'industrialisation ! Ce disant, elle ne faisait d'ailleurs que suivre les conseillers généraux du Finistère qui dé-

claraient en janvier 1975 que la centrale de Ploumoguier était « une condition indispensable pour que l'industrialisation tant réclamée puisse enfin recevoir un commencement d'exécution ». Retenons (pour d'autres circonstances) l'aveu qu'on attend encore le « commencement d'exécution » de l'industrialisation du Finistère. Mais signalons à nos pontifes départementaux qu'ils feraient bien de lire les brochures diffusées par les ministères parisiens. Ils auraient ainsi appris à la page 34 de celle intitulée « localisation des centrales nucléaires » et diffusée en novembre 1974 que « l'électricité produite par la centrale ne constitue pas un facteur d'entraînement d'activités industrielles. La consommation d'une industrie, même importante, n'est pas à l'échelle de la production de la centrale. La tarification de l'énergie électrique ne permet d'accorder que de minces avantages aux industriels consommant de l'énergie électrique à proximité des centres de production ».

Quand on lit cela et quand on sait que la production minimum prévue à Ploumoguier est le triple de la consommation totale actuelle de la Bretagne, on ne peut être qu'effondré de voir la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie espérer des « localisations industrielles "lourdes" tirant parti de la quantité et du prix de l'énergie nouvelle » ! En fait, la situation a changé depuis l'époque où l'opinion bretonne réclamait des centrales thermiques à Brest ou à Lorient : l'importation du combustible aurait alors doublé le trafic du port, tandis que quelques camions suffiraient à assurer la consommation annuelle d'une centrale nucléaire ; mais, cela nos notables coloniaux ne le savent sans doute pas ! En réalité, ce ne sont plus les infrastructures énergétiques du moment qui conditionnent la croissance industrielle. Elles se bornent à accompagner celle-ci, à se tenir à son service.

Et l'autonomie énergétique de la Bretagne ? On a vu ce curieux argument énoncé par des pontifes aux sentiments « autonomistes » peu affirmés. Est-il sérieux ? Absolument pas. En effet, une centrale nucléaire, instrument lourd et peu souple, est par sa nature même destinée à assurer à régime constant une production de base. En revanche la consommation d'une région présente des pointes pour lesquelles il est nécessaire de disposer du rattachement au réseau des centrales non-nucléaires de pointe ou de semi-base. En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'on produira 18 milliards de Kwh à la pointe de Bretagne que l'on pourra séparer le réseau breton du reste du réseau hexagonal. Pire, une centrale nucléaire à 2 groupes — c'est ce qui est prévu — garde un groupe opérationnel pendant que l'autre est en révision ou en maintenance. Mais on ne peut jamais totalement écarter l'hypothèse d'une panne survenant au groupe en fonctionnement. Ce qui revient à dire que tous les besoins bretons doivent continuer à pouvoir être assurés par le non-nucléaire donc par le rattachement au réseau français, à moins... de doubler la production de la centrale de Ploumoguier, par l'adjonction de deux groupes supplémentaires. Mais alors autant le dire !

LES RISQUES ENORMES A TERME

Et c'est bien là en effet que réside le risque majeur de l'implantation d'une centrale à Ploumoguier. La logique économique entraînera très vraisemblablement E.D.F. à doubler la production annoncée et l'implantation électronucléaire deviendra alors d'un gigantisme à ne pas négliger quand on songe au littoral « nucléarisé », sous surveillance policière et militaire de la plage des Blancs-Sablons à la pointe



de Corsen... Ce sont, à terme, des centaines d'hectares de bonnes terres agricoles qui seront expropriées. Le projet porte en lui une logique de croissance très importante. Et l'aggravation des conséquences (connues) qui en découlent : zone de réchauffement thermique étendue, zone sous servitude d'évacuation d'urgence, restrictions à l'exercice de certaines activités industrielles ou commerciales, largeur du couloir de transport d'énergie par câbles à haute tension, surveillance policière des routes d'acheminement du combustible et d'évacuation (?) des déchets radioactifs, etc...

Mais il y a beaucoup plus grave. Si E.D.F. accepte, malgré ses réticences, et sous la pression des notables coloniaux — qui devraient pourtant être échaudés par l'affaire de la raffinette de Brest (2) — d'implanter une centrale nucléaire à Ploumoguer, c'est en sachant que cet établissement aura (à partir de 1985 ou 1990) une vie active de l'ordre de la vingtaine d'années. En revanche, après ce délai, la production n'est plus possible mais on doit continuer la surveillance radiologique du site pendant plusieurs siècles !

En conséquence, il est tout à fait normal, ne serait-ce que pour amortir cette nécessaire surveillance, qu'E.D.F. soit amenée à réutiliser le site pour l'implantation nouvelle de groupes nucléaires d'un type mal connu : les surrégénérateurs ! Or ces établissements utilisant le plutonium, un des corps les plus dangereux que l'on connaisse, et aussi le refroidissement par sodium — qui brûle à l'air et explose à

(2) Voir la brochure de l'U.D.B. sur ce sujet. (Envoi contre 2 F en timbres + 1 F de port).



Gilbert Uzan / Gamma

Un choix qui constituerait une formidable aggravation du risque. Ici, contrôle de radioactivité dans une centrale.

RAPPEL DE LA POSITION DE NOTRE PARTI

1 — L'U.D.B. n'est pas hostile à l'énergie nucléaire :

- L'atome rend possible l'indépendance énergétique.
- L'industrie nucléaire - en raison de ses dangers - est celle où la sécurité du travail est la plus rigoureuse : en France, on ne compte aucun décès par irradiation, alors que le bâtiment tue 4 travailleurs par jour.
- Nous sommes encore dans la préhistoire de l'atome : l'utilisation pacifique de la fusion nucléaire permettra à moyen terme, d'assurer l'avenir énergétique.
- Les nuisances les plus évidentes ne le sont qu'en raison de certains choix économiques. Ainsi les rejets d'eau chaude d'une

centrale peuvent être utilisés.

2 — L'U.D.B. ne méconnaît cependant pas certains dangers :

- Une centrale dure 30 ans : il faut des siècles pour en éliminer les déchets.
- Le danger n'est pas lié à la présence en Bretagne d'une centrale : l'élimination des déchets comme le risque d'un accident grave concerne toute l'humanité.
- L'U.D.B. tient à rappeler cependant que le plus grand danger est actuellement celui des stockages des bombes atomiques et celui des sous-marins de l'île Longue.

3 — L'U.D.B. pose le vrai problème :

- La politique nucléaire française n'est que la continuation d'un renoncement à l'indépendance à l'égard des trusts américains (pétrole, centrale nucléaire de type américain) et du sacrifice de la recherche au profit des firmes capitalistes.
- En Bretagne, le problème est celui de l'industrialisation. Si la Bretagne reste sous-développée, elle n'a pas besoin d'énergie supplémentaire : on ne pense dès lors à elle qu'en raison des avantages qu'elle présente pour les choix du pouvoir.
- Si, en revanche, la Bretagne est dotée de moyens énergé-

l'eau — constituent une formidable aggravation du risque pour tout l'environnement. Il faut 5,6 kilogrammes de plutonium pour faire une bombe atomique. Un surrégénérateur en contient déjà actuellement 5 tonnes !

Ce plutonium, et tous les déchets afférents à l'industrie nucléaire sont si redoutables qu'on s'efforcera de les disperser et de les faire circuler le moins possible. Ainsi est-on amené à préconiser la création de « parcs nucléaires » où seront rassemblés à côté de la production d'énergie, en centrale ou en surrégénérateur, certaines opérations sur les combustibles (uranium ou plutonium); le traitement des déchets (actuellement il n'y a en France que la seule usine de La Hague); et — pourquoi pas, devant l'accroissement des quantités produites — le stockage inerte de ces déchets. Et c'est bien là ce qui attend à terme la population de l'extrême ouest breton: Ploumoguer a toutes chances de devenir un parc nucléaire, le dépotoir de l'hexagone ou d'une partie de l'Europe.

Voilà où se situe la responsabilité des notables bretons à courte vue qui, pour des intérêts personnels ou électoraux, réclament pour Ploumoguer ce dont ne veulent pas d'autres régions.

Il faut — sans tomber dans les mirages réactionnaires anti-industriels qui sous-tendent certaines démarches soit-disant « écologiques » — refuser très fermement ces projets démentiels et, à terme, criminels pour tout un peuple. Non à la centrale nucléaire de Ploumoguer! Non à l'avenir-dépotoir du Finistère! Oui à une véritable industrialisation au service des travailleurs de ce pays. Dans l'unité, ils empêcheront ce forfait anti-breton.

R. Leprohon

tiques supplémentaires, leur utilisation prioritaire au profit de son développement industriel doit accompagner obligatoirement tous les projets d'implantation.

4 — En conséquence, l'U.D.B. condamne :

- La politique énergétique du pouvoir giscardien,
- Ses choix prioritaires en matière nucléaire,
- L'absence de tout projet de développement industriel breton.
- Donc l'implantation en Bretagne d'une centrale nucléaire de type américain et appelle les travailleurs bretons à lutter pour une véritable industrialisation de la Bretagne qui ne peut être qu'élaborée démocratiquement.



Marc Lotissier

L'ORDRE RÉGNE A CAMPOSTAL

DIMANCHE 17 octobre Christian Robert et Marc Le Jeann ont mis un terme à la grève de la faim qu'ils avaient commencé quinze jours plus tôt, devant le collège catholique de Campostal. Une grève de la faim à Rostrenen, c'est une première et les conversations ont été bon train, d'autant qu'elle visait un patron un peu différent des autres : le directeur d'un école catholique.

Mais Monsieur Gautier, finalement, s'est comporté en patron classique ; on le critique, il licencie.

Dans le courant de l'année dernière, un groupe d'une dizaine d'élèves décide de créer un journal d'expression libre « Contrepoids », avec l'appui de quelques enseignants.

La direction, qui se sent visée, ne prend pourtant pas de sanctions immédiates : elle serait dans l'obligation de réunir un conseil de discipline qui ne serait pas forcément favorable aux renvois. Il y a une meilleure solution : attendre la rentrée, car en ce qui concerne les réinscriptions, Monsieur Gautier est seul maître — après Dieu, bien sûr...

Malgré leurs excuses, qui ont été refusées (les laïcs ont parfois l'absolution difficile) Monsieur Gautier ne les a pas repris, assez content, peut-être de voir partir deux élèves dont les pères militent, l'un au M.O.D.E.F., l'autre aux « Paysans-Travailleurs ». A la grève de

la faim des deux élèves, à la grève de 9 professeurs C.F.D.T. entre le 11 et 14 octobre, à l'occupation des locaux de l'évêché de St-Brieuc, Gautier a répondu en convoquant 300 parents des A.P.E.L., rameutés à grands cris par les habitués piliers de l'école catholique traditionnelle, membres de l'U.D.R., du S.A.C. ou simplement du Rotary club. Ceux-ci ne répugnant pas à monter la garde dans l'école, où ils mangent aux frais de l'économe, et à envoyer de temps en temps, de préférence entre 2 et 4 heures du matin, quelques coups de téléphone aux « leaders gauchistes ».

Devant l'intransigeance de Gautier, devant la puissance de l'institution « école libre », devant les hésitations de la hiérarchie catholique des Côtes-du-Nord, Robert et Le Jeann ont dû renoncer.

Ils auront au moins éclairé d'un jour nouveau le problème de la répression dans l'enseignement catholique et dévoilé la grande peur de certains notables et de la bourgeoisie de la région devant les changements de l'avenir et devant la perspective de voir céder « le dernier bastion blanc dans la Cornouaille rouge », selon le mot du directeur.

Section U.D.B. de Carhaix



Le Peuple Breton / Nono

APRES LA MORT DE YANN-MIKAEL KERNALEGUEN

Le 29 septembre dernier, Yann-Mikaël Kernaléguen a été déshabillé par l'explosion d'une bombe qu'il allait poser à Ti-Vougeret où les travaux de construction de la caserne avaient commencé depuis une semaine. Il avait 22 ans. Dès qu'était connue cette mort tragique, l'U.D.B. constatait avec tristesse que le drame de Dinéault confirmait l'analyse qu'elle faisait début septembre de l'utilisation de la violence : "Hormis dans le sang, disait l'édito du P.B., il n'y a pas d'avenir pour le terrorisme, actuellement, en Bretagne".

Que le premier mort du terrorisme breton soit le poseur de bombe lui-même ne change rien à l'inutilité de cette mort. Yann-Mikaël Kernaléguen est comme le dit le comité de défense contre les implantations militaires de Ti-Vougeret une victime de plus : "victime de l'oppression de l'Etat français qui, avec l'appui des notables locaux, impose sa politique coloniale en Bretagne. Victime de l'indifférence de certains, indifférence qui a pu le pousser à un acte irréversible. Victime de sa bombe, c'est-à-dire d'une conception fautive de la lutte, conception selon laquelle les attentats pourraient résoudre les problèmes de la Bretagne".

A la violence individuelle désespérée, l'U.D.B. préfère la mobilisation la plus large possible de tous les travailleurs bretons. Croit-on (si ces menaces émanent bien du F.L.B.) que l'on "vengera" Jean-Michel et qu'on fera avancer la conscience bretonne

des travailleurs en menaçant physiquement, comme cela a été fait, les ouvriers appelés à bâtir la caserne de Dinéault ?

A moins que l'on veuille faire "la Bretagne" sans les Bretons, ou même contre la majorité d'entre eux ? Mais alors qu'on le dise ! Que le F.L.B. dise comment il conciliera le socialisme pour lequel il prétend se battre et le désaveu de la majorité des travailleurs de Bretagne !

Oui, nous le maintenons, ta mort, Jean-Michel, a été tragiquement inutile. Par delà la peine de tes parents et de tes amis, qu'avons-nous gagné à ta perte ? Car on ne va tout de même pas compter comme positive la conjonction des nécrophages de tous bords, trouvant dans ce drame matière à exister, l'espace d'un communiqué... Non, Jean-Michel, nous autres militants de l'U.D.B., aurions préféré que tu continues à vivre à nos côtés, à enseigner cette langue bretonne que tu aimais tant, à lutter avec tes camarades syndicalistes. Car lorsqu'un jour la Bretagne sera libérée du colonialisme, elle le sera par la ferme volonté du peuple des travailleurs ; non par les actes isolés — même courageux (1) — inspirés plus par le désespoir que par la raison.

R.L.

(1) Yann Brekilien dans *Le Monde* considère comme établi que J.-M. Kernaléguen est mort en reprenant sa bombe après s'être rendu compte que le local à plastiquer était occupé par une famille.

Affirmer que le problème breton n'est pas spécifique, qu'il n'est pas, par nature, différent de ce qui se passe, disons, en Poitou-Charentes, et qu'en conséquence il n'est nul besoin de proposer des solutions propres à la Bretagne ; mais dire ceci en Bretagne, précisément, et non en Poitou-Charentes, et revenir pratiquement à chaque halte sur les questions d'autonomisme, de régionalisation, de cultures régionales, c'est un paradoxe du voyage de Georges Marchais.

Ce n'est pas le seul !

Par delà le succès indéniable du Tro-Breizh de Marchais (10 000 personnes à Saint-Brieuc, plus que pour Mitterrand), par delà les propositions faites en matière de pêche et d'agriculture, qui lui ont fait marquer des points, par delà le développement parfois brillant des « thèmes nationaux », ce qui nous a frappé c'est la différence dans le ton et parfois dans les propos entre le secrétaire général du P.C.F. et ses responsables bretons.

Georges Marchais n'y a pas été avec le dos de la cuiller, et, en matière culturelle par exemple, il n'a pas hésité, en même temps qu'un Jacques Chambaz extrêmement chaleureux, à dépasser les spécialistes bretons du P.C.F. Alors que ceux-ci veillent attentivement à réserver l'application de la loi sur la langue à la Basse-Bretagne, J. Chambaz a admis aisément qu'elle devrait s'étendre à toute la Bretagne. Et, en matière de régionalisation, l'assemblée élue au suffrage universel et à la proportionnelle réclamée par le programme commun a été qualifiée de « souveraine » par Georges Marchais.

En revanche, le franc-parler de Marchais n'a pas toujours été très heureux, c'est le moins qu'on puisse dire, quand il s'est agi de critiquer les « autonomistes ». On lira ci-contre le texte de la réponse qu'il fit, à Concarneau, à notre camarade Yves Rouger, responsable des affaires extérieures de l'U.D.B. Cette réponse nous paraît importante en ceci qu'elle précise pour la première fois depuis longtemps la position du P.C.F. vis-à-vis des questions autonomistes. Mais que d'hésitations et de confusions dans cet épisode qui de l'avis des journalistes, fut le seul élément inattendu du voyage ! Moins à l'aise ici qu'en Corse, où la curieuse formule du « droit à l'originalité » avait suffi, il lui fallait compter avec un parti, l'U.D.B., dont l'équivalent n'existe pas en Corse, et qu'il est difficile maintenant, de rejeter d'un mot parmi les damnés de l'Histoire. Mais quel argument désastreux que de juger les Bretons à travers « les quatorze ministres bretons qui se sont succédé depuis vingt-cinq ans » ! Nous n'avons jamais revendiqué Pléven, ni Marcelin, pas plus que Bourges ou Guichard et nous ne voyons pas en quoi leur existence condamnerait toute initiative des Bretons !

La caricature du mois

De Sabadel dans « T.C. » du 23-9-76



GEORGES MARCHAIS EN BRETAGNE...

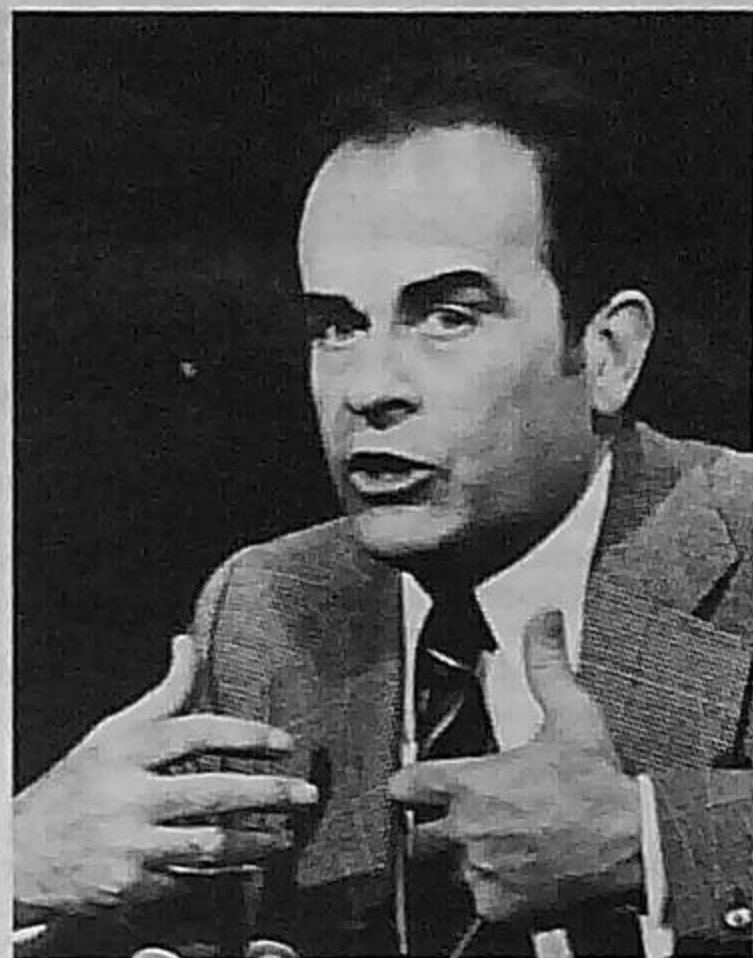
S'il s'agissait de remplacer la droite française par une quelconque droite bretonne, nous ne verrions pas l'utilité de nous battre. Georges Marchais sait bien qu'il ne s'agit pas de cela, et il l'a d'ailleurs admis. Pourquoi a-t-il feint un moment de le croire ?

Quant à la réponse qu'il fit à Quimper à P. Rhun qui lui demandait pourquoi son voyage ignorait la Loire-Atlantique et se plaçait dans le cadre conformiste de la Bretagne officielle,

elle fut bien peu politique : c'était le manque de temps ; quatre jours consacrés à la Bretagne, c'est déjà beaucoup...

Ce que Georges Marchais a annoncé, c'est beaucoup en effet, par rapport à la situation actuelle. Mais il reste aux communistes, qui ont montré leur aptitude au changement, beaucoup de chemin à faire pour appréhender globalement le problème breton.

J.G.



Jean Gaumy / Gamma

La réponse de G. Marchais à L'U.D.B.

Yves ROUGER

J'appartiens au bureau politique de l'U.D.B. (Union Démocratique Bretonne), (applaudissements)

Je salue la venue à Concarneau et en Bretagne du secrétaire général du Parti Communiste Français. Il s'agit là d'un événement politique important pour la Bretagne. Au moment où les négociations entre les partis de gauche se poursuivent dans le but d'établir des listes communes dès le premier tour dans le cadre des élections municipales à venir, votre présence est primordiale. Dans le but d'assurer la victoire de la Gauche partout en Bretagne l'Union Démocratique Bretonne a décidé de se joindre aux signataires du programme commun de gouvernement, cela dans le cadre des futures élections municipales (applaudissements). Les Renseignements Généraux estiment notre représentativité à 15 % des voix de gauche en Bretagne ; nous entendons vous apporter notre modeste contribution pour la victoire des partis des travailleurs. Comme le Parti Communiste Français nous défendons les intérêts des classes laborieuses contre le capitalisme breton, français et international qui prend de plus en plus d'importance. Tout en défendant notre personnalité bretonne, nous devons avec vous conjuguer nos efforts. L'avènement du socialisme en Bretagne passe d'abord par la victoire de la Gauche. L'émancipation du peuple breton suivra automatiquement, dans le respect de sa culture, de sa langue et de sa personnalité. Déjà, le 15 août 1932, l'Humanité, sous la plume de Daniel Renoux, déclarait : « Le peuple breton a sa particularité ethnique indiscutable. Fidèle au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le Parti Communiste Français défendra les revendications des masses populaires de Bretagne ». Nous nous réjouissons donc de votre présence ici et espérons que vous nous apportez la réponse à la lettre que je vous avais adressée le 26 mai 1976 au nom de l'Union Démocratique Bretonne, demandant au Parti Communiste Français d'accepter notre participation sur les listes d'Union de la Gauche pour les élections municipales, cela pour les 5 départements bretons (applaudissements).

Georges MARCHAIS

L'Union Démocratique Bretonne. Alors, d'abord vous avez cité Daniel Renoux en 1932, qui, parlant de la Bretagne, disait

que les Bretons devaient disposer du droit des peuples, heu... à vivre libres, indépendants, etc... Je le dis tranquillement, il faudra que je vérifie, mais je n'ai pas de raison de mettre en doute votre citation : si vous le dites c'est que ça doit exister, eh bien, si on a écrit ça à cette époque dans l'Humanité, on a écrit une bêtise... (applaudissements)...

Parce que... oui, la Bretagne c'est la France (applaudissements). J'ai déjà eu cent fois l'occasion de m'expliquer sur cette question ; je ne vois vraiment pas comment on pourrait apporter une solution (ce n'est pas la question que vous avez posée d'ailleurs, mais la citation que vous avez utilisée, elle, va dans ce sens)... Alors, je ne vois pas comment la Bretagne pourrait vivre si elle était isolée et coupée, heu... du reste du pays. Et puis, je le dis tranquillement ici, j'ai posé les mêmes problèmes en Corse ! Qu'est-ce que ça changerait si les travailleurs bretons devaient être exploités par des capitalistes bretons ou par des capitalistes, à ce moment-là français ? Ça changerait rien du tout (applaudissements). Alors je crois qu'il faut abandonner la référence à cette citation. Ça a été à cette époque-là une erreur, et une erreur profonde.

Et deuxièmement pour ce qui concerne alors disons les problèmes touchant à la région, je veux redire très simplement la position qui est la nôtre (...) Si par autonomie, quand on parle d'autonomie, on a en vue l'élection, d'une assemblée générale, d'une assemblée régionale, souveraine, au suffrage universel, à la proportionnelle, d'une assemblée régionale disposant de pouvoirs réels, de moyens réels aux plans politique, économique et financier, si on a en vue d'aimer sa région, de vouloir vivre dans sa région, de ne pas être obligé d'aller vivre ailleurs, si on a en vue de doter la Bretagne d'une agriculture efficace, d'une industrialisation réelle, si l'on a en vue de donner la possibilité à tous les enfants de cette région de s'éduquer, de disposer de l'éducation et de la formation professionnelle correspondant à l'époque que nous vivons, aux progrès gigantesques réalisés dans le domaine des sciences et des techniques, si on a en vue de vouloir que la Bretagne s'épanouisse, y compris sa culture régionale, je dis : d'accord ; nous, les communistes, c'est pour ça que nous luttons (applaudissements). Cela dit, j'indique qu'à mon avis, parler d'émancipation de la Bretagne, d'émancipation du peuple breton indépendamment de la lutte avec l'ensemble des Français et des Français

ses, de l'action commune et résolue des travailleurs bretons et des travailleurs des autres départements de France, c'est tout-à-fait illusoire. C'est des phrases sonores, mais creuses. Vous n'obtiendrez, en Bretagne comme ailleurs, de solution à vos difficultés, vous n'obtiendrez la satisfaction de revendications précises, concrètes que par votre lutte, et votre lutte avec les travailleurs et le peuple de France tout entier. Vous n'obtiendrez de solution que dans le cadre d'un changement de régime et de politique, que dans le cadre de la victoire du programme commun de la Gauche (applaudissements).

D'ailleurs, mon ami Louis Le Roux me passe un argument de grande valeur... qu'il aurait pu utiliser lui-même d'ailleurs : en 25 ans vous avez eu 14 ministres bretons et ça n'a rien changé (rires, applaudissements). J'avais utilisé le même argument en Corse en disant : le secrétaire général des Républicains Indépendants, par conséquent du parti de Giscard d'Estaing est corse, il s'appelle Dominati ; Sanguinetti, qui appartient à l'U.D.R. est corse ; mais ça non plus ça n'a rien changé à la situation des Corses (applaudissements). Alors, il ne faut pas se leurrer. Il n'y a pas d'émancipation du peuple breton dans le cadre de l'émancipation de je ne sais qui et de je ne sais quoi (rires légers). Il y a la nécessité d'une lutte, je répète, résolue, de tous les travailleurs de ce pays, de toutes les couches sociales de ce pays, pour des revendications claires, nettes, honnêtes, franches, et pour le changement de politique.

Eh bien, si l'Union Démocratique Bretonne, vous dites que vous êtes d'accord avec le programme commun (vous dites que les Renseignements Généraux vous donnent 15 %, moi je préfère qu'on attende le verdict du suffrage universel, ça sera plus sûr) (applaudissements). Mais en fait, si vous êtes d'accord avec le programme commun, si vous êtes d'accord avec les idées que je viens d'exprimer, personnellement, mais là je n'engage que moi, c'est pourquoi Louis Le Roux et Paul Le Gall doivent donner leur avis, moi je ne vois aucun inconvénient à ce que, là où vous représentez quelque chose, s'il y a sur la liste d'Union, à la condition que les partenaires Socialistes et Radicaux de Gauche soient d'accord, je ne vois aucun inconvénient, moi, à ce qu'il y ait un ou deux représentants de l'Union Démocratique Bretonne. Moi je suis un partisan de l'unité... mais dans la clarté. Voilà ma position (applaudissements).

LETTRE A UN MEMBRE DE LA PO

Le P.B. publie aujourd'hui un texte de Xirinacs, prêtre catalan auquel on pense pour un prochain prix Nobel (1) de la Paix. Xirinacs a toujours été un opposant au régime franquiste, mais son action a pris une dimension politique en 1971. Le refus de tenir compte des revendications nationales basques et catalanes a joué un rôle déterminant dans cette escalade... Quand il parle de la police, Xirinacs connaît son sujet : sept fois arrêté, plusieurs mois en prison. Il est évident que le texte qui suit est localisé : il concerne la péninsule ibérique et ses mœurs politico-policières. Une confusion avec la Bretagne et les policiers bretons serait exagérée et pourtant... mais lisez plutôt.

Un dernier mot : en publiant ce texte (et en espérant qu'il sera lu notamment par les salariés que sont les policiers de Bretagne), le Peuple Breton ne fait pas un choix philosophique : la conclusion de Xirinacs montre qu'il croit à l'Évangile et à la non-violence. Sans devoir l'approuver, nous n'avons pas le droit de taire cet aspect de son message. Pour la publication de cette lettre, Xirinacs est retourné une nouvelle fois en prison...

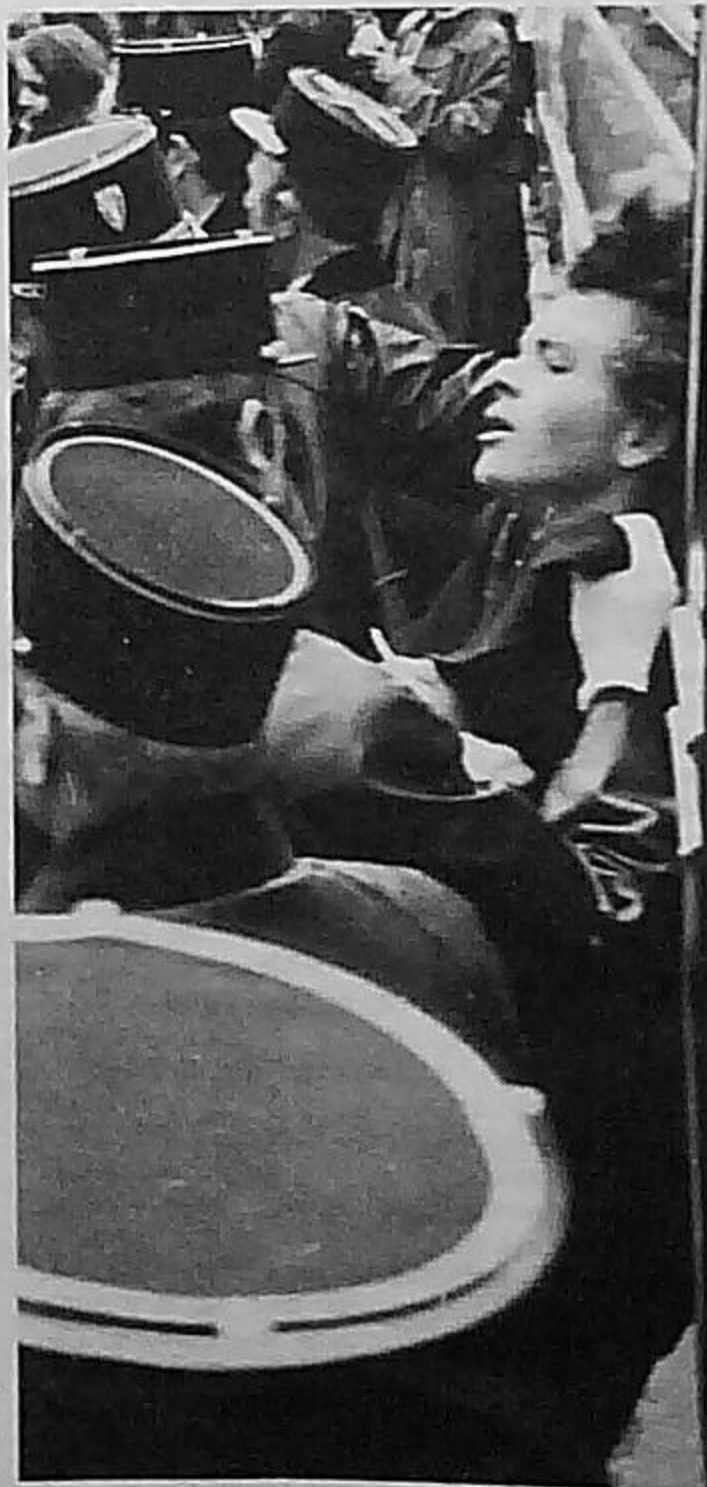
R.L.

(1) Que nous reproduisons après notre confrère « Combat non-violent », hebdomadaire, n° 107.

Il m'en coûte de m'adresser à toi. On m'a demandé de t'écrire, et, sincèrement cela m'est difficile. Je te sens si lointain ! Tu parles toujours castillan ; moi catalan. Je suis entraîné de t'écrire dans cette langue, et cela me déconcerte. Jusqu'ici, je ne m'étais jamais adressé à un policier en catalan. Cela paraît absurde. Ce qui l'est, en réalité, c'est qu'il n'y ait pas, dans mon pays, des policiers de mon pays.

Je vous connais assez bien. J'ai été amené au commissariat huit fois ; souvent, je vous ai parlé, je suis entré en contact avec vous à l'occasion de réunions, de manifestations, d'occupations ; etc. ; nous avons fait ensemble deux voyages en auto : de Gérone à Zamora et de Barcelone à Madrid ; j'ai eu avec vous de longues conversations, il y a 5 ans, à l'hôpital clinique de Barcelone, les quelques jours où j'y ai été maintenu à l'isolement. J'ai connu, un nombre incalculable de fois, vos matraques et vos égards, vos bousculades et vos problèmes familiaux, vos coups de pieds et vos préoccupations intimes. Je vous ai longuement observés de ma fenêtre grillagée de la prison de Carabanchel, tandis que vous montiez la garde nuit et jour dans le mirador de l'enceinte, ou quand vous surveilliez de 9 heures du matin à 9 heures du soir, dans la voiture de patrouille blanche, à Barcelone, les « mendiants de la Paix » montant la garde devant la Prison Modèle, dans l'attente de l'amnistie. Je vous connais pour bien d'autres raisons encore qu'il serait trop long d'évoquer ici. J'aime voir les gens de près.

Certains ont pour vous une haine farouche. D'autres vous plaignent. D'autres sont vos amis. D'autres, vos maîtres, et ils se servent de vous. Je n'ai, pour le moment aucun ami dans la police : mais je vous aime profondément. Nulle part on n'a inventé encore un Etat sans police. Cela viendra peut-être. Mais pour



M.P.B.

Voyage de Messmer à Brest - 1973.

l'instant : il n'y en a pas. Les policiers sont nécessaires. Vous effectuez donc un service, et il ne faut pas l'oublier. Un jour, j'étais dans une voiture de patrouille, serré entre deux « gris » sur le siège arrière, le « chauffeur » et le chef à l'avant. Ce dernier manipulait le téléphone-radio. On entendait le Commissariat Central qui ordonnait à une autre voiture de se porter au secours d'une petite vieille intoxiquée par une fuite de gaz, rue Menéndez Pelayo.

— Vous voyez, les policiers aussi font de bonnes choses, me dit le chef. Je ne lui répondis pas, car je gardais le silence en signe de protestation contre mon arrestation. Mais c'était bien vrai. Les policiers aussi font de bonnes choses, et même des choses héroïques.

Un autre jour, j'avais devant moi un policier comme toi, armé d'une matraque, et tout à coup, sans avertir, il s'est mis à frapper les gens qui m'accompagnaient. Je lui ai crié : c'est une honte !

Et lui de répliquer :

— De toute façon, tout ce que fait la police est mal fait !

— Non, la police fait de bonnes choses, mais ça, c'est une honte !

Il est parti sans frapper davantage.

La police fait des choses utiles, et même elle est nécessaire. Bien des gens qui la détestent, la critiquent, et crient dans les manifestations : « Dissolution du corps répressif ! », « Policiers assassins ! », oublient peut-être que, grâce à d'innombrables interventions de la police, souvent ignorées, bien des choses s'arrangent, qui pourraient entraîner de graves inconvénients pour la population. Elle rend service dans des tas de circonstances, secours beaucoup d'accidentés, évite nombre d'accidents. C'est sa raison d'exister : elle est un service destiné au peuple.

Mais sous couvert de ce service, les plus puissants l'utilisent pour imposer aux faibles la loi du plus fort. C'est une opération tragique. Des gens du peuple, souvent les plus pauvres, les plus opprimés, sont gagnés par l'attrait du gain : 25.000 pesetas par mois - ils n'avaient jamais vu tant d'argent à la fois ! pour agir contre le peuple, contre leurs frères, pour l'opresseur du peuple et de leurs frères. S'ils le faisaient de façon tout à fait consciente, cela s'appellerait trahir. Mais celui qui entre dans la police, sous la pression de la misère et de l'ignorance, cet homme ne sait pas ce qu'il fait. Il ne trahit pas consciemment. Et une fois dedans, ses supérieurs se chargent de lui enfoncer dans le crâne la haine des travailleurs, des étudiants, des manifestants, des partis politiques populaires, du peuple même. Le tour de force des puissants, c'est d'arriver à affronter le peuple au peuple, tandis qu'eux se frottent les mains.

ICE ARMÉE

J'aime profondément les policiers, mais je n'ai parmi eux aucun ami. Le Christ nous a ordonné d'aimer même nos ennemis. Je considère les policiers comme des ennemis du peuple. Je parle des policiers de mon pays. Ils trahissent le peuple, ils sont donc ses ennemis et les miens. Beaucoup, sans en avoir conscience; quelques-uns, consciemment. Tôt ou tard, vous vous apercevez du rôle que vous jouez dans ce pays. Un triste rôle.

— Mais l'Eglise d'Espagne sert aussi les puissants.

— Un grand nombre de prêtres et de fidèles, dont je suis, ont quitté ce service pour celui des opprimés. C'est pourquoi vous nous poursuivez et nous haïssez. Au Commissariat Central, je vous ai entendu dire: «Tu verras, quand on supprimera la chasse gardée de l'Eglise!». Je crois que vous aussi, vous devriez abandonner le service des puissants.

— Mais j'ai une famille à nourrir. Pas vous!

— Faites un autre métier.

— Je gagnerais moins: nous n'avons aucune qualification.

— D'autres sont dans ce cas, des ouvriers, et ils ont des enfants.

Oui. Entrer dans la police est une solution commode, mais dans les circonstances présentes, c'est une erreur grave.

Ceux de tes compagnons qui trahissent sciemment le peuple sont peut-être rares, mais dans leur subconscient, beaucoup savent qu'ils le font. On le voit à votre regard incertain, à votre nervosité quand vous avez à arrêter un innocent; ou bien quand vous vous démarquez des services secrets de la Brigade de Recherche Sociale. «Ils gagnent beaucoup et travaillent peu; nous, on gagne peu, on travaille beaucoup, et en plus on est traité comme des chiens», me disait un «gris» qui me gardait dans l'une des cellules fatidiques de la Via Layetana. Vous savez que vous trahissez; sinon, vous n'auriez pas l'audace de frapper si fort, et si souvent, des gens pacifiques et désarmés. Inconsciemment, vous êtes mécontents de vous mêmes. La vie vous a fait tomber dans un piège. Vous craignez de subir le même sort que la police de Salazar au Portugal. Vous aviez pris l'habitude d'agir arbitrairement sans aucun risque. Vous vous étiez accoutumés à obéir sans réfléchir, même à un ordre monstrueux et inhumain. Trop longtemps, vous avez mal agi, et maintenant les gens ne disent plus «Ce policier est mauvais, mais cette police est mauvaise». Vous vous sentez comme un animal traqué, transi de peur. Vous devenez prodigieusement agressifs et dangereux.

Ces derniers temps, vous provoquez les gens, et les gens vous provoquent: peuple contre peuple, tandis que les puissants se frottent les mains. Vous ne voyez donc pas le piège?

Vous êtes du peuple; vous êtes ses

serviteurs; vous devriez avoir de la sympathie pour ses revendications, pour les partis et les organisations syndicales populaires, pour les étudiants qui se préoccupent de la condition des opprimés. Vous venez peut-être des régions les plus exploitées d'Espagne. Pourquoi ne pas vous remettre au service du peuple opprimé, au prix des sacrifices nécessaires?

Avant de clore cette lettre, que j'écris debout devant la prison, mille fois interrompu par tant de gens du peuple qui adhèrent à ma demande d'amnistie, je voudrais te faire un étrange aveu.

Vous m'avez frappé, arrêté, insulté bien souvent. Sais-tu ce que je pense, par exemple, quand je suis accroupi par terre mains sur la tête pour me protéger, sous une grêle de vos terribles coups de matraque? J'éprouve une profonde tristesse de vous voir obligés à me battre. Je souffre d'être l'occasion qui vous fait perdre votre dignité d'hommes en frappant un compagnon innocent et sans défense.

J'ai honte de l'accumulation d'avantages grâce auxquels j'ai pu ne pas me faire policier sous ce régime, tandis que vous, faute d'autres issues, originaires de régions exploitées par des gens de chez moi et d'ailleurs, vous vous voyez forcés de jouer ce triste rôle. Moi, riche de possibilités; vous, tombés dans le piège fatidique et devenus les hommes de main de l'authentique privilégié. L'injustice a fait de moi un homme d'étude, de vous, des hommes à matraques; et cette injustice crie vengeance. Quand tu me frappe policier, sans que tu le saches un acte de justice s'accomplit. Tu te délivres d'une juste colère inconsciente en me donnant des coups, et je me délivre en les recevant d'une juste honte de privilégié. Quand viendra la société que je veux, tu ne me frapperas plus: tu n'en auras plus envie, car toi et moi, nous aurons des chances égales dans l'existence.

Ce jour-là, nous pourrions nous donner l'accolade.

Luis Maria Xirinaes

CHIFFRES POUR UN COMBAT

Le niveau de vie des habitants de la Bretagne en fait des laissés pour compte de l'hexagone français. Les chiffres suivants, portant sur le début des années 70 témoignent de la spécificité de la situation économique bretonne.

PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT EN 1970

Moyenne française 15 400 F

Bretagne : 10 700 F

21^e rang sur 21 régions.

PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR EMPLOI EN 1970

Moyenne française : 38 100 F

Bretagne : 26 500 F

20^e rang.

REVENU DISPONIBLE BRUT PAR HABITANT EN 1970

Moyenne française : 11 000 F

Bretagne : 9 300 F

Dernier rang.

PRODUCTION D'ELECTRICITE EN 1972

Bretagne : 0,7 % de la production de la France alors que la Bretagne représente 4,9 % de la population française.

La Bretagne est au 18^e rang.

PRODUCTION D'ELECTRICITE PAR HABITANT

Bretagne : 450 KWH

20^e rang.

CONSOMMATION D'ELECTRICITE

Bretagne : 3 275 millions de KWH

2,5 % de la consommation nationale.

15^e rang.

CONSOMMATION PAR HABITANT

1 229 KWH

20^e rang.

CONSOMMATION D'ENERGIE INDUSTRIELLE EN 1973

Bretagne : 1,09 % de la consommation nationale.

20^e rang.

SALAIRE ANNUEL MOYEN EN 1972

Bretagne : 16 544 F

Moyenne française : 19 850 F

Région parisienne : 25 343 F

Retard sur la moyenne française : 18,35 %

Retard sur la région parisienne : 53,18 %

18^e rang.

(Chiffres officiels portant sur quatre des départements bretons, et cités par l'union régionale C.G.T.)

Brèves

CULTURE

« Chants traditionnels des pays de l'Oust et de Vilaine » a obtenu le prix du meilleur disque breton de l'année. Ce disque rassemble 18 chants traditionnels recueillis près des anciens et retrace avec sensibilité une part du patrimoine artistique du Pays de Vilaine.



D.R.

PB

REZE-LES-NANTES CHOISIT LA BRETAGNE :

Le Conseil Municipal de Rezé-les-Nantes a adopté un vœu en faveur de la réunion de la Loire-Atlantique aux quatre autres départements bretons. Rezé, quatrième commune du département par sa population est gérée par des élus socialistes.

PB

« NOUVELLES GALERIES » EN GREVE A BREST ET SAINT-BRIEUC :

Les employés des « Nouvelles Galeries » — 337 salariés à Brest, 170 à St-Brieuc — ont manifesté massivement pour un minimum vital et le respect du droit syndical : les mutations des membres du personnel s'effectuant sans consultation préalable du comité d'entreprise. A noter que le salaire d'embauche est de 1 510 F !



Cliché le Peuple Breton

FINISTÈRE

PLOMELIN : REGLEMENTS DE COMPTES A LA SCAPLEN

Après 103 jours de grève, les travailleuses de la S.C.A.P.L.E.N. ont réintégré l'usine. Il aura fallu la nomination d'un médiateur pour que les patrons de la S.C.A.P.L.E.N. acceptent une partie des revendications des grévistes.

Dès la reprise du travail, Messieurs Signeyroles et Beizades ont voulu faire des exemples, et faire payer aux grévistes, notamment aux porte-paroles durant la grève, leur courage et leur volonté d'avoir des conditions de travail et des salaires décentes : vexations de toutes sortes, changements de postes, mises à pied et même licenciement de l'une d'entre elles. Dans les petites usines textiles de Bretagne on tolère fort mal que les ouvriers se syndiquent et la grève est un véritable objet de scandale surtout quand — et ce fut le cas à la S.C.A.P.L.E.N. — elle bénéficie d'un fort soutien de la population.

COTES-DU-NORD

CHATELAUDREN : UNE IMPRIMERIE PEU INDEPENDANTE

L'imprimerie de Châtelaudren emploie 170 personnes dont une vingtaine de cadres et agents de maîtrise.

99 % des actions de Châtelaudren appartiennent à l'imprimerie de Montsouris (Massy 91).

99 % des actions de l'imprimerie de Montsouris appartiennent au groupe Euroffset.

Le groupe Euroffset appartient à 60 % au groupe Standart (Belgique), à 40 % au groupe Unide.

Le Groupe Unide appartient au groupe Periodica (Belge) en faillite.

L'imprimerie de Châtelaudren a acquis « son indépendance financière depuis le 1^{er} janvier 1973 avec un matériel périmé et des dettes non apurées, après une période de tutelle directe de Montsouris pendant laquelle aucun investissement n'avait été fait.

Depuis 1973 le nouveau matériel a été acquis par autofinancement.

L'indépendance financière de Châtelaudren avait été décidée par Montsouris qui espérait recevoir des crédits régionaux. Comme Montsouris possédait 99 % des actions de Châtelaudren les crédits n'ont pu être obtenus.

En 1976 la faillite du groupe Periodica entraîne le P.D.G. de cette firme à rechercher « quoi vendre pour combler le trou ».

Alors Montsouris accepte de vendre les actions Châtelaudren et des pourparlers sont en cours pour la vente d'actions en majorité à l'imprimerie Jouve, seul acheteur.

L'imprimerie Jouve (ville de Mayenne) emploie 300 personnes. Ses bureaux (administration et direction commerciale d'une part, services techniques, devis et facturation d'autre part) sont à Paris. Elle imprime Bottin Didot et a des affinités avec l'Express. Son P.D.G. est M. Pic, directeur de production de l'Express.

La direction de Châtelaudren a présenté le vendredi 15 octobre un plan de restructuration qu'elle a présenté comme son propre plan et a annoncé une vingtaine de licenciements.

MOR-BIHAN

MUZILLAC : INQUIETUDE DES TRAVAILLEURS DE LE ROUX

Prospère et citée en exemple il y a peu, l'entreprise Le Roux emploie 240 personnes dans le domaine de la construction métallique. La voici brutalement en règlement judiciaire et bien sûr, on accuse uniquement les conditions économiques générales. Pour les travailleurs, à qui l'on a refusé les informations sur l'état de l'entreprise, la gestion n'est pas exempte de tout reproche, et ils ont réagi avec fermeté. Leur manifestation de Vannes, devant la préfecture a déjà permis de reporter 25 licenciements, mais ils restent inquiets devant les perspectives de reprise par une société d'exploitation dont on voit mal ce qu'elle prépare.

ILLE-ET-VILAINE

FOUGERES : HUITIEME MOIS D'OCCUPATION CHEZ REHAULT

Depuis 8 mois, les travailleurs de l'entreprise Réhault occupent leur usine. Malgré toutes les calomnies de la bourgeoisie, malgré l'isolement dû au silence de la grande presse, ils continuent de se battre pour le droit à l'emploi.

Ils ont eu raison, car, en dépit de la nomination sur les dossiers fougerais de Voisard, le bilan est maigre : 50 emplois pour la fin de l'année. En attendant, les travailleurs de Réhault cherchent à populariser leur lutte : ils ont organisé le 16 octobre, dans l'usine une vente de la production des chaussures d'hiver.

Cliché le Peuple Breton



LOIRE-ATLANTIQUE

SAVENAY : MANQUE D'ENSEIGNANTS A... L'ECOLE NORMALE

Les normaliens, maitres-remplaçants et instituteurs en recyclage entrés cette année à l'Ecole Normale de Savenay se sont trouvés confrontés à de graves problèmes de formation : effectifs passés, en quatre ans, de 54 à 132 élèves pour la seule formation initiale, aucune création de postes de professeurs, absence de bibliothécaire entraînant la fermeture de la bibliothèque.

Chronique réalisée ce mois avec la collaboration des fédérations U.D.B. de Brest, Cornouaille et Rance-Penthièvre.

Brèves

MOR-BIHAN :

8,2 % des chômeurs viennent de l'agriculture.

Les salariés de l'agriculture connaissent actuellement des réductions d'horaire et des licenciements. La C.I.C.A.B. à Pontivy a fermé son usine qui employait 40 personnes.

La Coopérative des agriculteurs du Mor-Bihan a licencié quinze travailleurs.



DIRINON :

La petite municipalité du Finistère qui vient d'ouvrir une quatrième classe à l'école publique est sans doute la seule à ne pas donner des crayons aux élèves. Pour pallier cette incapacité, les parents d'élèves organisent un tournoi de dominos pour que les enfants puissent avoir des fournitures scolaires !



BEATIFICATION D'UN NOTABLE ?

Un « procès d'information » vient d'être ouvert pour aboutir à la béatification de M. Edmond Michelet, ancien ministre, député de Quimper. Sans nul doute, la déclaration suivante a-t-elle contribué largement à cette proposition :

Parlant d'un attentat autonomiste, il déclara : « Les F.L.B., ce sont des poètes. »



BRADERIE DES SITES EN CORSE :

Si la Bretagne a vu ses îles et ses presqu'îles en vente, la Corse n'échappe pas non plus à la spéculation des terres.

Une vente publique offrait aux enchères le 7 octobre dernier 400 hectares de la presqu'île de Scandola dans un secteur classé.



EDUCATION :

Des cours de breton sont organisés au lycée Jean-Baptiste Say, à Paris. Ils sont destinés aux élèves de l'enseignement secondaire qui pourront préparer l'épreuve de breton au baccalauréat. Les cours ont lieu les mardis et vendredis à 18 h.



A LA RECHERCHE DU PEUPLE FRANÇAIS :

Un cinéaste américain vient de s'atteler à une lourde tâche : déceler chez le français moyen, les caractéristiques du peuple français...

La vie de l'U.D.B.

L'U.D.B. dans la rue



M.P.B.

Le 7 et le 23 octobre nos camarades ont largement participé aux manifestations unitaires contre la Loi-Barre et pour « vivre au pays ». Ici, le 7, nos camarades de Loire-Atlantique au sein de la manifestation de Nantes.

L'U.D.B. dans ses meubles



Le Peuple Breton

18, rue Auguste Kervern, près du Pont du Bouguen, à Brest, c'est le local de l'Union Démocratique Bretonne. Il abrite les différents services de l'U.D.B., mais aussi un local d'exposition qui est désormais ouvert chaque jour de 16 à 20 heures, et le samedi de 14 à 18 heures. On peut s'y procurer les publications du parti, mais aussi des livres sur la Bretagne, des disques bretons ou d'importation... Si vous êtes Brestoïse, ou si vous passez par Brest, le local de l'U.D.B., c'est une visite qui s'impose !

Les positions municipales de l'U.D.B.

La fédération de Brest a proposé à notre parti le complément ci-dessous au programme municipal de l'U.D.B. Sans attendre l'adoption définitive de ce texte par le bureau politique du Parti, le P.B. en donne aujourd'hui connaissance à nos lecteurs. Il ne s'agit pas — pour l'U.D.B. — en attaquant les « technocrates » de minimiser la maîtrise nécessaire de certaines techniques, ni la compétence de certains techniciens mais bien de montrer que, souvent, dans la situation actuelle, ce sont des « connaisseurs », des « techniciens » qui font la loi et l'emportent sur la décision des élus, ce qui est un cas flagrant de « technocratie antidémocratique ».

P.K.

L'URBANISATION ET L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Questions de la plus haute importance actuellement, l'Urbanisation et l'Aménagement de l'espace, aussi bien dans les communes rurales que dans les communes urbaines, deviennent des problèmes fondamentaux pour l'avenir. C'est aussi l'un des domaines où, malgré la concentration administrative et la centralisation po-

RÉUNIONS PUBLIQUES

A LANGONNET

Langonnet, le 16 octobre également, notre camarade Francis Favereau, présentait un montage audio-visuel sur le Centre-Bretagne. Ce fut une occasion, devant quarante à cinquante jeunes de rappeler les analyses de l'U.D.B. sur la situation du Centre-Bretagne, et d'affirmer la vitalité de notre parti dans cette région où le problème breton se pose peut-être avec le plus d'acuité.

litique, les communes ont les plus larges possibilités — et de réels pouvoirs — d'action, de création et d'intervention.

De nombreux problèmes s'y trouvent confrontés, qui appellent des solutions : zones d'activités (industrielles, agricoles...), caractère des logements (collectifs ou individuels), type des constructions (industries, habitations...), cadre de vie (accès, architecture, espaces verts, services publics), qualité de la vie (assainissement, protection des sources de vie et de santé que sont l'air et l'eau notamment). Urbanisation et aménagement de l'espace sont indissociables de l'industrialisation, du développement des activités économiques, de celui des activités d'éducation, de culture, de loisirs...

C'est un domaine où la plupart des problèmes ne peuvent trouver de solution au niveau communal seul, mais doivent être pensés et résolus dans l'intérêt global d'une agglomération et même d'une région. La collaboration ville-campagne y est des plus nécessaires. La solidarité entre les municipalités de gauche devra s'y révéler vivante et efficace.

Ce devrait être le champ idéal de développement de l'expression populaire et de la démocratie locale, et non celui des technocrates et des forces d'argent comme c'est bien souvent le cas actuellement.

Une municipalité de gauche associera étroitement la population à ses projets et ses décisions. Elle agira efficacement pour bâtir un urbanisme et un aménagement de l'espace au service du peuple. Elle fera preuve d'esprit de décision pour que ne s'implantent pas de projets démentiels et coûteux. Elle fera preuve de vigilance pour ne pas laisser tous pouvoirs aux technocrates et aux « loups » de l'immobilier.

A DOL- DE-BRETAGNE

LE 16 OCTOBRE 1976

● L'association doloise La Chautepleure et son journal l'Harassoire avaient invité notre camarade Jean-Jacques Monnier à répondre à la question : **Le Pays Gallo est-il Breton ?**

● Cette réunion débat a connu un grand succès puisque quarante personnes y assistaient.

● Les nombreuses questions posées et les diverses interventions dans l'assistance prouvent que le combat de l'U.D.B. répond à l'attente de nombreux dolois et ceci jusque y compris leurs préoccupations culturelles — ici la langue et la tradition galloises.

COMMENT LA FRANCE REGNE EN MARTINIQUE



David Burnett / Gamma

Le texte que nous publions ici est celui d'une lettre adressée par Camille Darsières, secrétaire du Parti Progressiste Martiniquais à l'Union Démocratique Bretonne. La France giscardienne et libérale n'a pas renoncé à imposer son joug à ces « confetti de l'Empire » que sont les DOM-TOM. Mais l'alibi de la grande mission civilisatrice a fait place aux intérêts mesquins et aux trucages sordides. Camille Darsières, en s'adressant à l'U.D.B. pour témoigner des agissements de la France dans son pays, met sa confiance dans la lutte internationaliste des peuples de l'état français.

Chers Camarades,

Nous avons eu l'occasion d'expliquer à votre formation, à travers des messages à l'adresse de ses Congrès, la situation économique, sociale et politique de la Martinique, et nous ne saurions trop vous remercier et d'avoir lu à vos militants ces messages, et de les avoir publiés. Cette

solidarité n'a pu que renforcer la lutte des forces anticolonialistes qui, chez nous, mènent le combat que le peuple breton soutient, encadré par des organisations comme la vôtre, contre le même colonialisme français.

Recevant avec régularité « Le Peu-
→

ple Breton », nous ne manquons pas de répercuter certains aspects de la situation politique, économique et sociale de la Bretagne, dans les colonnes de notre hebdomadaire « Le Progressiste », que, chaque semaine, nous vous adressons.

A la date d'aujourd'hui, il nous paraît hautement souhaitable d'informer l'opinion publique française des manœuvres déployées par le Gouvernement Français à l'effet d'imposer, outre mer, ses propres candidats aux prochaines municipales.

Le moyen le plus grossier utilisé est constitué par les ondes et l'écran de FR3 Martinique qui, chaque jour, et plusieurs fois par jour, de manière ouverte et cynique, ou de façon insidieuse, prône les vertus cachées des hommes de l'U.D.R., et les défaillances prétendues des membres de l'opposition. Opposition qui, bien entendu, est considérée comme persona non grata à FR3 Martinique.

Il suffit, pour établir le fait avancé, de signaler que jamais : ni l'écrivain Aimé Césaire, même au plus fort du succès de sa pièce « La tragédie du Roi Christophe » ; ni le député Aimé Césaire, même pour que, rapporteur de la loi de départementalisation de mars 1946, il en fasse un bilan 30 ans après ; ni le Maire Aimé Césaire, même lorsqu'il lance dans sa Ville-Capitale, une considérable manifestation culturelle, par le Festival Culturel de Fort-de-France, jamais Aimé Césaire n'a été convié à occuper les ondes ou à paraître sur le petit écran pour exposer ses positions.

Plus encore : quand il est arrivé, en novembre 1975, que FR3 de Paris reproduise intégralement l'intervention de Césaire à la chambre, remarquable analyse critique de ce que notre leader a appelé le « Stirnisme », du nom du Secrétaire d'Etat aux Dom-Tom, les protestations véhémentes, sur le plan local, ont fusé, acrimonieuses, haineuses. Mais c'était une faille dans la brèche ; une « erreur » commise à partir de Paris...

L'approche des élections donne lieu à une indécente propagande gouvernementale. C'est ainsi que, sans la moindre pudeur, le Secrétaire d'Etat aux Dom-Tom, Olivier Stirn, a personnellement présenté aux auditeurs et, mieux encore, aux téléspectateurs, le prochain candidat de la majorité présidentielle. Et ce, au cours d'une visite-éclair qui aurait eu pour but d'expliquer les mesures sociales et économiques prises par le Pouvoir. Amalgame insidieux qui voudrait semer une savante, autant que pernicieuse confusion.

Confusion qu'entretient toujours le pouvoir colonialiste. Ainsi, aux municipales de mars 1971, le candidat unique de la majorité présidentielle a été un colonel qui, juste six mois aupa-



Gilbert Uzan / Gamma

Des visites de notables (ci-dessus visite de Stirn avec Chirac le 21 décembre 1975) aux élections pipées, tous les moyens sont bons pour maintenir l'oppression coloniale.



Francolon / Gamma

ravant, avait été commandant militaire de la place. Carrément et impunément, en violation des articles L.48,

al. 12 du code électoral, 15, al. 3 de la loi du 29 juillet 1881, L. 51 et R 27 du code électoral, ce candidat officiel a

infesté les murs de la capitale d'affiches sur papier blanc, ou, tout bonnement bleu, blanc, rouge. L'Administration laissa faire. Et pour cause.

De même à la veille des législatives de 1967, le n° du 23 février 1967 du journal « France-Antilles », édition de Guadeloupe, journal de Robert Hersant, progouvernemental s'il en est, a annoncé que 45 000 feuilles de tôle allaient être distribuées aux victimes du cyclone de l'année d'avant. Pour ne citer que ces cas, et des cas plus aisés à démontrer à ce jour encore.

La pression sur l'électeur, la fraude par cette pression, est un fait. Elle vient du Pouvoir, comme, vous le devinez, de l'allié premier du pouvoir ; le patronat — vous vous en convaincrez lorsqu'il sera rappelé que, d'aveu préfectoral, sur trois Martiniquais, il y a deux assujettis à l'Aide médicale gratuite, du fait de la situation économique. Le volant considérable de chômeurs constitue, pour le prolétaire embauché, une très réelle menace, et pour l'employeur, une très concrète possibilité de chantage !

Mais, il y a plus grossier encore.

Le Préfet des Dom-Tom descend dans l'arène politique sans la moindre pudeur, quasi physiquement. Deux exemples patents :

Lors des municipales du 14 mars 1971, afin de stopper net une tentative de fraude, savoir, l'absence, dans les salles de vote, des bulletins du principal opposant (qui devait finalement être élu), la population d'une commune de la Martinique brise les urnes, contraignant à reprendre les opérations. Et de manière correcte.

— Violant l'article 227 du Code électoral qui, sans la moindre ambiguïté, stipule que le Collège électoral doit être convoqué dans un délai de 15 jours, le Préfet de la Martinique prend un arrêté, le 16 mars 1971, pour vu : cinq jours de préavis à l'électeur. Le Conseil d'Etat sanctionne cette fraude voter... le 21 mars. Du jamais violation de la loi, et annule de ce fait, faute du Préfet, par une décision du 21 juillet 1972.

— En avril 1969 a lieu le référendum sur la régionalisation. Le Parti Progressiste Martiniquais de Césaire a recommandé l'abstention. Dans les bureaux de vote de la capitale, aucun électeur ne voulait perdre son temps à jouer les assesseurs à côté des U.D.R. de service. Le scrutin ne peut s'ouvrir, à cause de cette circonstance, qu'avec une demi-heure de retard.

Violant le code électoral, singulièrement le décret n° 69-299 du 3 avril 1969 stipulant que les préfets pourront repousser de 18 à 20 heures l'heure de la clôture du scrutin (mais, est-il précisé évidemment, à charge d'en aviser l'électorat « cinq jours au

moins » auparavant). Le préfet de la Martinique, le matin même de ce 27 avril, scrutin en cours, proroge de deux heures la clôture.

Le but de l'opération était d'incriminer Césaire et ses amis politiques, le Préfet faisant indiquer par la radio (toujours la radio partisane), que sa décision avait été rendue nécessaire « par la carence des présidents de bureau de vote de Fort-de-France ».

En l'espèce, la violation grossière de la loi se doublait du ridicule venu de ce que les malheureux électeurs de Fort-de-France ont continué à voter trois ou quatre heures après l'annonce de l'échec du referendum et du départ effectif du général De Gaulle. Mais le cocasse ne peut gommer la fraude officielle.

Les exemples pourraient se poursuivre et nous le ferons à la demande de nos correspondants.

Mais il est une autre démonstration patente de ce que le Pouvoir crée de toutes pièces, et avec science, SON pays légal.

La Martinique compte 300 000 habitants. Fort-de-France en a 100 000. Le conseil général a 36 membres.

Alors, une question : Fort-de-France compose donc le tiers de l'Assemblée, avec 12 conseillers ? Que non pas. Fort-de-France a 4 conseillers généraux.

Et ça fuse : oui mais, au moins, 4 conseillers représentant le même nombre d'électeurs ? Cessez d'être naïfs !

Trois cantons sont composés, chacun, d'un électorat de plus de 12 000 administrés. Ils ont chacun, un conseiller général P.P.M. Un canton comprend 3 014 inscrits. Il y a un conseiller général U.D.R. ou apparenté (le candidat de la majorité présidentielle pour mars 1977, par hasard !).

Précisons encore : ce conseiller général apparenté U.D.R. est élu avec 535 voix, le jour même où, dans un autre canton de Fort-de-France, le candidat P.P.M. est élu avec 4 786 voix. L'un et l'autre siègent, avec mêmes droits, à l'Assemblée. Et vous devinez lequel des deux est entendu ou vu à FR3 !

Voilà des éléments d'appréciation à connaître et à faire connaître, chers camarades. Merci de ce que vous pourrez faire en ce sens. Notre foi en la solidarité internationaliste n'exclut aucun peuple. Des camarades comme vous sont notre espérance en une France démocratique qui finira par imposer au clan qui tient le Pouvoir l'inéluctable décolonisation.

Une décolonisation qui balayera les rivages de Bretagne et atteindra les colonies d'outre-mer.

Recevez, camarades, l'expression de nos sentiments anti-colonialistes.

Camille Darsières.

Peuples opprimés

SAHARA

Du 26 au 30 août dernier s'est tenu le 3^e congrès du Front Polisario, dans un campement installé en plein désert en dépit du ratissage systématique de l'armée marocaine à la recherche d'un lieu qui restera introuvable. A ce congrès placé sous le thème « Ni stabilité ni paix avant le retour en territoire national et l'indépendance totale », assistaient de nombreuses délégations d'Etats, de Partis et d'Associations venues témoigner leur solidarité au peuple sahraoui en lutte pour son droit à l'existence et à son autodétermination. Parmi les résolutions adoptées, le congrès réaffirma la nécessité de convaincre les peuples mauritanien et marocain de se joindre à la lutte menée par le peuple sahraoui contre un ennemi commun : les régimes réactionnaires de Rabat et de Nouakchott qui servent les intérêts de l'impérialisme.

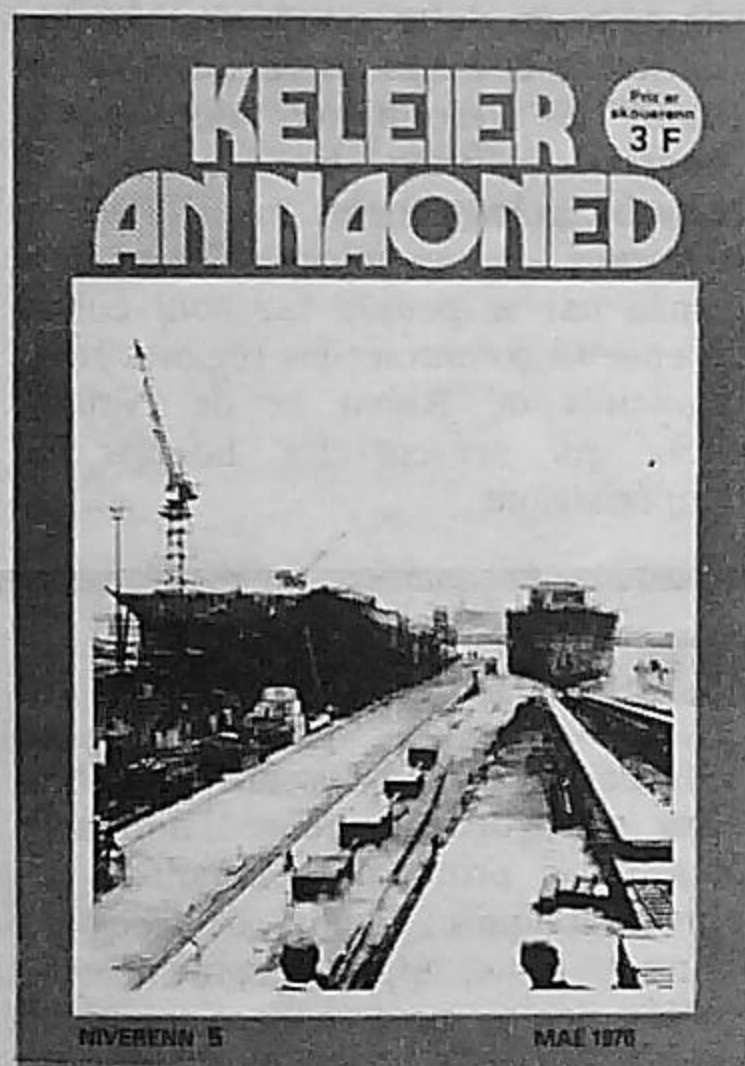
LA REUNION

Le voyage de Giscard à la Réunion s'est déroulé dans l'ambiance et selon le protocole colonialistes les plus classiques : avion de prestige, bains de foule, applaudissements télé-guidés, déploiements cocardiers, chansons (dont une chanson de circonstance, « Giscard à la barre », sur un rythme créole, au moins aussi ignoble que la « Béguine au biniou » des Charlots). Tout ça pour masquer la triste réalité de l'un de ces derniers confettis de l'Empire colonial français perdu au milieu de l'Océan Indien, où le chômage atteint des taux records (50 % : 6 fois plus qu'en Bretagne !) fournissant ainsi au patronat les conditions d'exploitation idéales (bas salaires, répression anti-syndicale, violence etc...) tandis que les gros propriétaires terriens dominent une masse de petits planteurs misérables. Mais la présence de Giscard à cet endroit du globe n'était pas seulement due à la démarche du grand chef blanc visitant ses bons sujets : à l'instar de son grand ami fasciste le Shah d'Iran et du gouvernement raciste d'Afrique du Sud qu'il soutient de plus en plus ouvertement, il est venu réaffirmer la présence française dans l'Océan Indien ! Mais ils ne comprendront donc jamais ?

EN BRETON DANS LE TEXTE

Par Yann-Ber PIRIOU

keleier an naoned



Cliché le Peuple Breton

Ce bulletin paraît tous les mois, grâce au dynamisme d'un groupe de bretonnants du pays nantais. Si la place consacrée aux articles culturels, à tout ce qui concerne la défense, l'illustration et la promotion de notre langue y est grande, on relève aussi un bon nombre d'informations socio-économiques sur Nantes et sa région. En outre, rien de ce qui peut aider à affirmer la véritable identité de la Loire-Atlantique n'est laissé de côté. Il faut y lire par exemple le calendrier mensuel des activités bretonnes dans le département, pour mesurer combien la prise de conscience est vive chez nos compatriotes du sud-est.

En janvier 1976, Keleier an Naoned a pris un nouveau départ. Le petit

bulletin ronéotypé s'est converti à l'offset. C'est un progrès certain, mais c'est aussi un pari.

« KELEIER AN NAONED n'entend pas être un bulletin paroissial pour les Nantais, mais un journal en breton, fait à Nantes et destiné à tous les bretonnants. Ce sera ni un journal littéraire, ni un journal politique. Ceux-ci existent déjà dans notre presse, et ils sont bien faits. Ce sera un journal d'informations plus générales où on publiera de petits articles sportifs, scientifiques, artistiques, historiques, des articles d'actualité, des informations sur les voyages, des critiques de films, etc... » (traduction).

Pour gagner son pari, Keleier an Naoned a besoin de 250 abonnés. Disons tout de suite, qu'au vu des premiers numéros sortis, il serait dommage de ne pas soutenir les efforts des Nantais. Qui sait? Peut-être avon-nous là, l'ébauche du magazine bretonnant que nous attendons tous?

A noter dans les deux premiers numéros de 1976 : une critique de **Barry Lyndon**, le dernier film du cinéaste américain Stanley Kubrick (numéro de janvier) ; et, dans le numéro de février, le début de la version bretonnante de **Mikaël Strogoff** du Nantais Jules Verne, mise en scène pour la bande dessinée par le Catalan Juan Garcia Quiros.

N'en déplaise à Monsieur Guichard et à certain préfet « escamoteur de statue », on sent à lire ces pages, que la « Région des Pays-de-Loire » aura de sérieuses aigreurs d'estomac avant de parvenir à digérer le pays natal d'Anne de Bretagne, de Pitre-Chevalier, de Charles Brunellière et de Morvan Lebesque. Car, comme aimait à le dire ce dernier, on ne connaît qu'un seul Nantais qui n'ait pas été Breton à part entière, et il s'appelait Abélard !...

KELEIER AN NAONED
abonnement : 20 frs pour dix numéros
Adresser les abonnements à :
Madame Gwenola Rossinyol
11, rue de l'Ascension
44700 ORVAULT

Librairie "71"
29, rue J. Jaurès - NANTES
Tél. 73.82.48

*Pour une culture populaire
Pour un peuple cultivé*
UNE LIBRAIRIE OUVERTE ET MILITANTE

breuriez vreizh 1790



D.R.

Cent-soixante-deux pages proprement présentées et clairement imprimées. En outre, c'est écrit dans une langue qui se lit facilement. Les néologismes, inévitables dès qu'on aborde ce genre de sujet ne sont utilisés qu'avec modération. Malheureusement l'auteur n'apporte pas grand chose de neuf à l'histoire de l'Association bretonne de 1790. Il reconnaît d'ailleurs lui-même avoir surtout utilisé les travaux de G. Lenôtre. Regrettons-le. Une étude originale aurait été tellement plus utile.

Mais Erwann Ar Menga est un amoureux de la chouannerie. A cet égard, il est piquant de constater que les tenants d'une certaine gauche française et ceux d'une certaine droite bretonne entretiennent avec une égale application la légende de la Bretagne chouanne. A croire que les premiers n'ont jamais chanté la **Carmagnole**, et que les seconds n'ont jamais entendu parler du **club breton**, de La Tour d'Auvergne, du Bonhomme Système et de cet étonnant Jean Connan qui fut soldat de la Première République avant de devenir écrivain trégorrois.

Ajoutons que l'illustration du livre de Monsieur Ar Menga met curieusement à profit les bandes dessinées d'Olole. Voilà qui ne manquera pas de surprendre dans un ouvrage à prétentions historiques.

Bref, Breuriez Vreizh 1790 est un travail dont il faudra tenir le plus grand compte le jour où l'on s'avisera d'écrire l'histoire mythologique des Bretons.

Breuriez Vreizh 1790
gant Erwann Ar Menga
Kentskrid ha skeudennaouadur aozet
gant Herry Caouissin
Editions Nature et Bretagne, Quimper

Contre
la place
honteuse
faite à
la langue
bretonne
sur les ondes

LE COMITE RADIO-TELE BREZHONEG

Une centaine de personnes qui refusent comme Youenn Gwernig, Alan Stivell, Glenmor, Gilles Servat, Gweltaz, René Vautier... de payer leur redevance radio-télé se sont rendues au domicile de Youenn Gwernig le 25 septembre pour lui apporter leur soutien à l'occasion de la vente par adjudication qui devait y avoir lieu. La vente du mobilier ayant finalement été repoussée à une date ultérieure (et non précisée par l'ex-O.R.T.F.), ne faut-il pas voir là un premier recul de l'ex-O.R.T.F. devant la détermination qui s'est manifestée par la création du Comité Radio-Télé-Brezhoneg et qui a reçu dès à présent le soutien de nombreuses associations culturelles — Ar Falz, Bleun Brug, Brezhoneg Yezh Vew, Evid ar Brezhoneg, Brezhoneg war-raok, Kendalc'h et Skol an Emsav — et de deux organisations politiques : l'Union Démocratique Bretonne et la « Fédération bretonne » du P.S.U.

Rappelons que le Comité R.T.B. dont le président est Youenn Gwernig, regroupe



Youenn Gwernig

les personnes qui refusent de payer en totalité ou en partie (au moins 10 %) leur redevance radio-télé parce qu'elles estiment que la place réservée au breton y est « honteusement insuffisante : 1 minute de breton pour 4 heures de français », et que « l'attitude de la bourgeoisie au pouvoir laisse supposer qu'elle est, en réalité, décidée à en finir avec la langue bretonne. »

Pour ceux qui rejoignent le comité R.T.B. voici comment l'ex-O.R.T.F. réagit :

- 1 — Rappel avec 10 % d'augmentation ;
- 2 — Rappel quelques mois après avec 60 % d'augmentation ;
- 3 — Démarches d'un huissier et menacés de saisie ;
- 4 — Saisie conservatoire (les meubles restent chez soi en vue d'une vente soit à domicile, soit à l'hôtel des ventes).

Ne pas se laisser intimider, le comité R.T.B. vous aidera, il se charge :

- d'assurer l'information et de coordonner la défense des personnes qui refusent de payer leur redevance ;
- d'engager des pourparlers avec les autorités responsables en vue d'une amé-

lioration substantielle de la situation présente ;

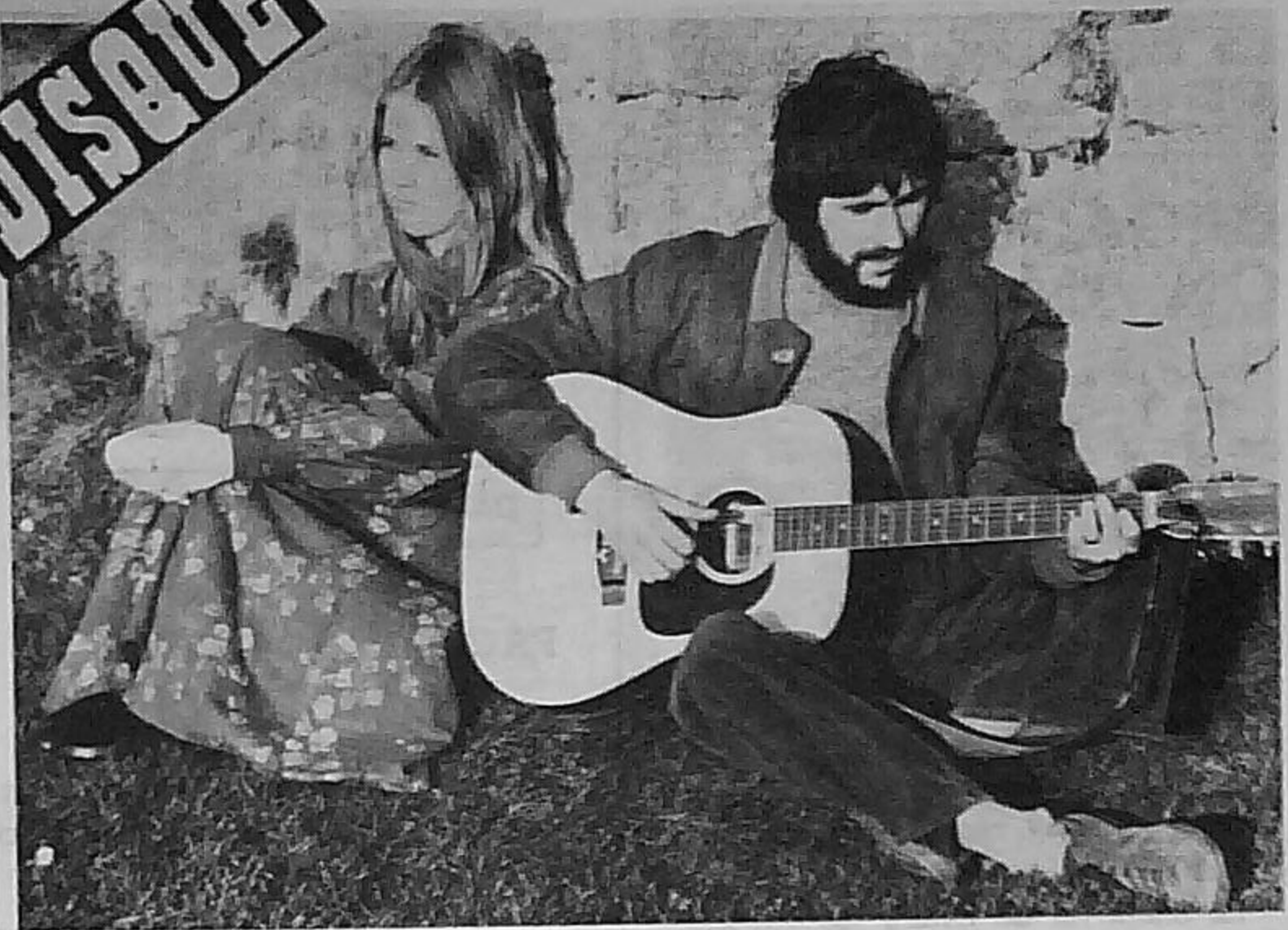
- de réunir les forces progressistes en Bretagne et chez les Bretons de l'émigration en vue d'une action commune ;

- d'alerter l'opinion publique en prenant les contacts nécessaires avec la presse (y compris au niveau international), les syndicats, les associations culturelles, les partis politiques.

Pour tout renseignement écrire à :

Youenn Gwernig, R.T.B., Ar Majenn, Locmaria Berrien, 29218 HUELGOAT.

DISQUE



D.R.

GWALARN

« Gwalarn », un des nombreux disques bretons produits par la maison Velia, porte le nom d'un groupe qui s'est constitué au pays de Léon. Inégal, comme tant d'autres enregistrements de ce genre, qui semblent réalisés un peu à la hâte, il a le grand mérite de nous faire connaître la voix émouvante de Véronique Autret. Fraîche et expressive, Véronique interprète à merveille les chansons celtiques et bretonnes, apportant sa sensibilité à la poésie d'Anjela Duval ou de Fanch Danno dans une de ses plus jolies compositions, ou une légère malice dans les chansons traditionnelles comme « War Pont an Naoned » et Marijanik. Les arrangements, fort discrets, sont très réussis — notamment celui de « An Eostig », sans doute pas facile à réaliser.

La diction et l'intonation parfaites de Véronique Autret mettent en valeur la beauté d'une langue dont elle ressent profondément la poésie et la musique ; elle sait même rendre la douceur d'une mélodie irlandaise.

Regrettons au passage deux airs

dont l'inspiration est totalement étrangère à la tradition bretonne, mais émanent, sans originalité, d'un certain « folklore parisien » qui n'apporte rien à la musique ni à la langue bretonne.

Quelle impression de fraîcheur et de pureté l'on éprouve en retrouvant Véronique dans « Ar C'hloareg yaouank ».

Nous souhaiterions un nouveau disque où Véronique, pratiquement seule, serait la bouleversante interprète de mélodies de ce style.

« Velia » nous avait habitués à une meilleure qualité technique, aussi regrettons-nous certains défauts (inégalité de volume et même « d'ambiance », impression de réverbération qui dénature peut-être la pureté de la voix de la chanteuse, et surtout saturation des graves, donnant parfois l'impression d'une quelconque batterie là où il y a deux excellents musiciens, Patrick Lehoux au violoncelle et Fanch Bernard à la contrebasse.

Claudine Mazéas.

Gwalarn - Disque Velia 20 30 024.

DEGAGE, ON AMENAGE...

A la librairie 71, nous avons rencontré les auteurs du livre : « Dégage... On aménage », deux jeunes gens fort sympathiques et pleins de dynamisme, venus présenter leur ouvrage.

La décision de construire un aéroport de classe internationale dans la région nantaise a pris naissance dans les années 65-66 au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes. Ce projet faisait partie d'un vaste ensemble de projets d'aménagement de la région, qui n'ont jamais vu le jour.

Le choix fut de nature idéologique. On part sur une hypothèse, on fait des perspectives de trafic : l'aéroport recevra tant de passagers, il fournira tant d'emplois. Affirmations qui semblent ne reposer sur aucune base solide.

Les études confiées aux organismes spécialisés viendront justifier le projet au lieu d'en être l'élément déterminant. Les hypothèses formulées par ces organismes changeront d'ailleurs en fonction de la conjoncture économique.

Puis intervient la préfecture, dont le rôle va consister à faire avancer le dossier plus qu'à le discuter.

Si l'on se heurte à une opposition trop vigoureuse, on fait le silence, puis on reprend peu à peu. Les articles parleront d'expansion, de progrès, de développement, mots magiques, sans préciser de quelle expansion, de quel progrès, de quel développement il s'agit. On emploie des termes économistes vagues, on invoque une nécessité économique globale, toujours sans préciser.

Enfin, les études concernant l'aéroport de Notre-Dame des Landes n'ont pas cherché à évaluer les coûts locaux en termes sociaux. Destruction de la vie d'un village, expropriation soit de la totalité, soit d'une partie des terrains appartenant aux agriculteurs. La ferme sera-t-elle encore viable après cette amputation ? Et que deviendront les autres, ceux à qui il ne reste plus rien ? On dépossède ces gens de leur vie sans les consulter.

Lisez donc le livre de De Legge et Le Guen : « Dégage... on aménage » ; le style en est simple et clair, la présentation attrayante puisqu'il est illustré de photos et de bandes dessinées dues à Nono. Vous saurez ainsi comment on aménage en France.

Odile Pervez.

CONSTRUIRE en BRETAGNE

par philippe lachaud

FACTEURS D'UNITÉ

Le volume :

La première perception que l'on a d'une maison, c'est son volume qui la définit. Ce volume avec sa couverture, détermine la silhouette qui se découpera sur le ciel.

Là encore le grand principe est la simplicité.

Pour une maison de dimensions modestes, un parallépipède rectangle sera la cellule de base. Si les dimensions augmentent, le volume pourra présenter un accident (cuch-daol par exemple, dans le centre du Finistère) mais toujours laissera dominer la partie courante plus simple. Plus loin on pourra trouver une aile perpendiculaire mais de dimensions inférieures au bâtiment principal. Enfin pour éviter la monotonie d'une trop grande longère, on pourra accoler une aile en appentis à l'un des pignons.

Erreurs à éviter : Ne pas faire dominer l'avancée ou l'aile annexe, ne pas accumuler les accidents qui semblent quelquefois sortis d'un répertoire et juxtaposés sur une même façade.

La hauteur du volume à construire devra être proportionnée à ses dimensions. Pas de maison « guérite » surélevée d'un faux sous-sol à rez-de-chaussée. Seul un terrain en pente (1) permet cette solution en jouant sur les niveaux. Une grande partie du charme des maisons anciennes vient de leurs faibles dimensions : elles avaient le plus souvent une largeur à peine supérieure à 6 mètres.

La couverture :

Deux versants symétriques, à forte pente, supérieure à 45°, voilà ce qui donne à nos paysages urbains récents leur seule qualité, c'est à dire l'unité.

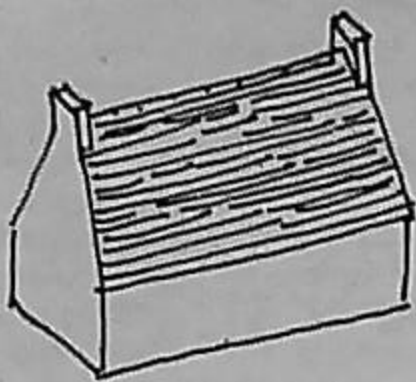
Une pente légèrement plus forte, 50 à 52°, confère une élégance certaine aux toitures et permet de surcroît une meilleure habitabilité du comble.

La toiture plate, ou terrasse ne peut être employée que dans des cas précis et très limités, soit pour écraser le bâtiment au sol et le faire disparaître, soit pour ajouter une annexe à un bâtiment existant. Dans ce cas on peut retrouver un rappel agréable des ardoises de couverture sur l'acrotère ou le bandeau qui entoure la construction.

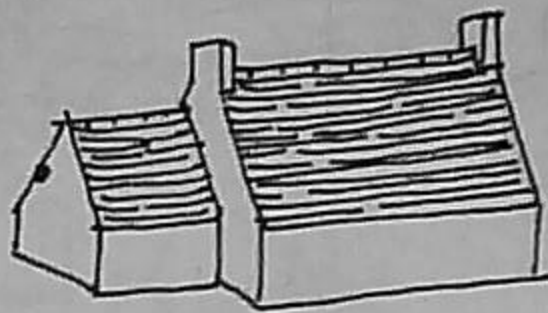
Quant aux pentes dissymétriques, il en existe, et de fort réussies. Cependant chaque fois elles ont été étudiées cas par cas en fonction du site, par un architecte dont le métier est d'avoir du goût et de l'imagination. Ne vous y risquez pas tout seuls.

(à suivre)

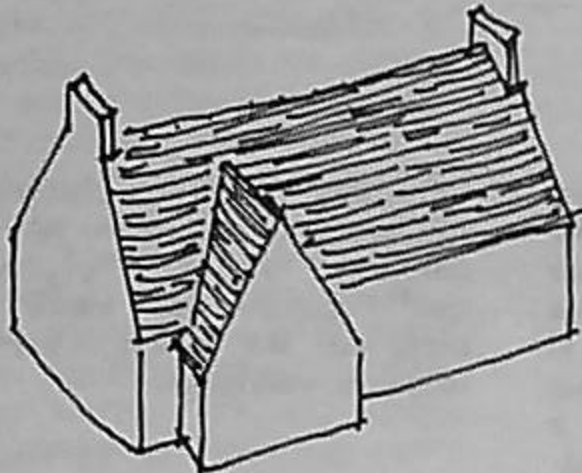
(1) Un terrain en pente, contrairement à l'opinion communément admise, est de beaucoup préférable à un terrain plat. Il permet un accrochage au terrain, une adaptation au sol bien plus aisés, et est un gage de variété.



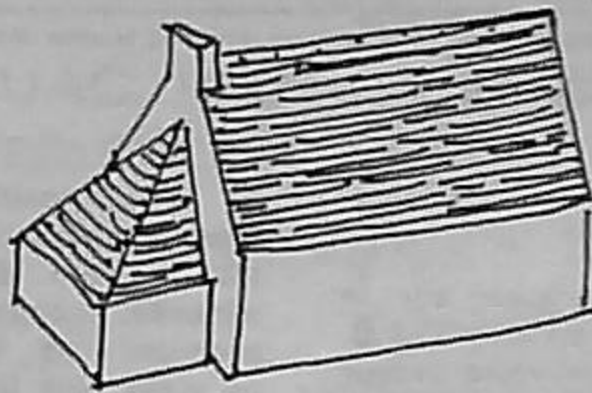
La cellule de base



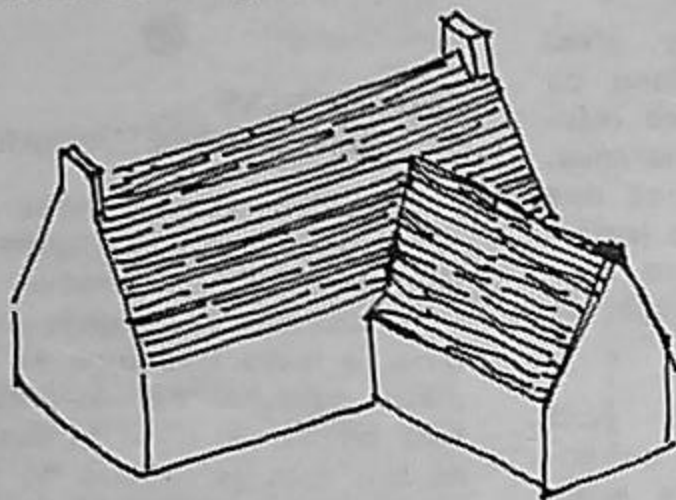
appentis à deux versants



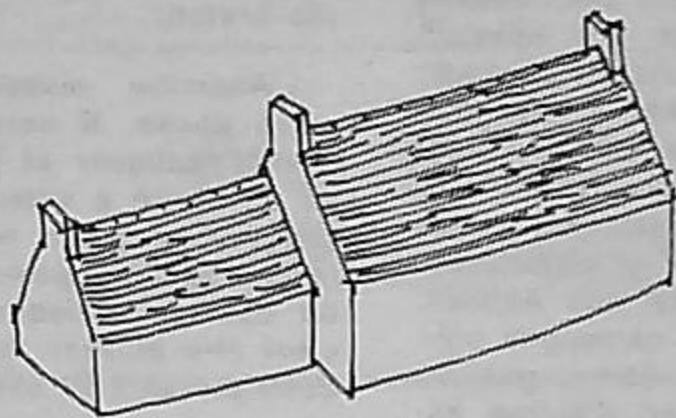
cuch-daol ou apotheïs



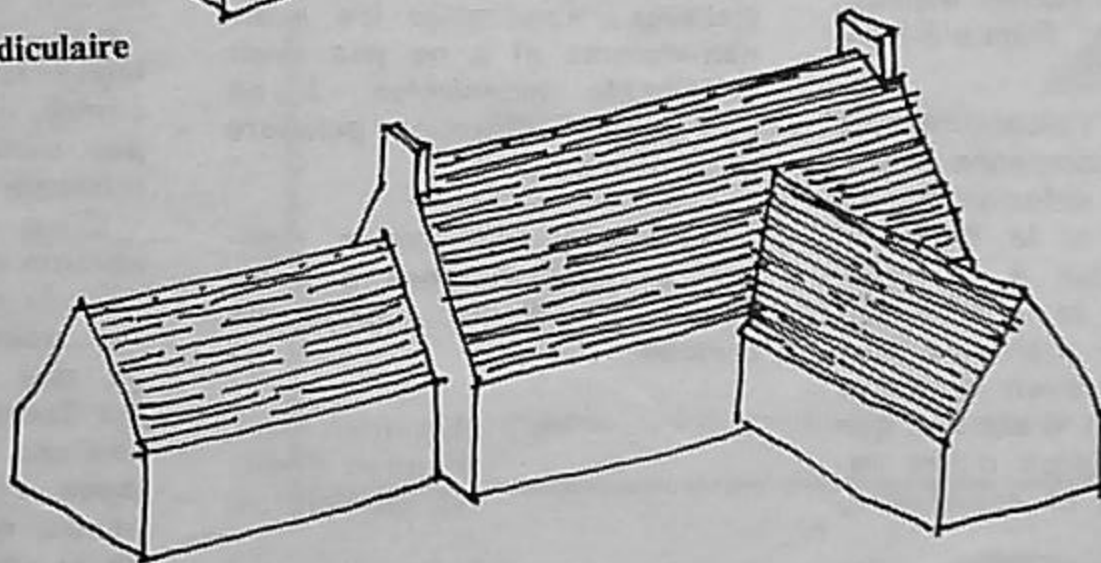
appentis à croupe



aile perpendiculaire



longère



LES VOLUMES

A partir de quelques formes très simples, on arrive à une très grande variété de compositions.

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont gratuites pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emploi en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

DEMANDES D'EMPLOI

• Représentante en livres, jeux et disques cherche emploi. Secteur ouest de préférence.
Ecrire au journal qui transmettra.

• H., marié, 28 ans, licence d'histoire-géo, chargé d'études depuis 6 ans dans cabinets-conseils en relations publiques, cherche emploi en Bretagne (Presse, publicité, relations publiques ou tout autre).

Ecrire: J.Y. Even, 18-20, boul. Edgar Quinet, 75014 Paris.

• Jeune homme, 19 ans, niveau B.E.P.C., sens de l'organisation, aptitudes en dessin, dactylographie, bon contact, cherche, région vannetaise emploi bureau, commerce etc...

Ecrire: Patrig Le Gélébart, 5, rue Paul Valéry, 56000 Vannes.

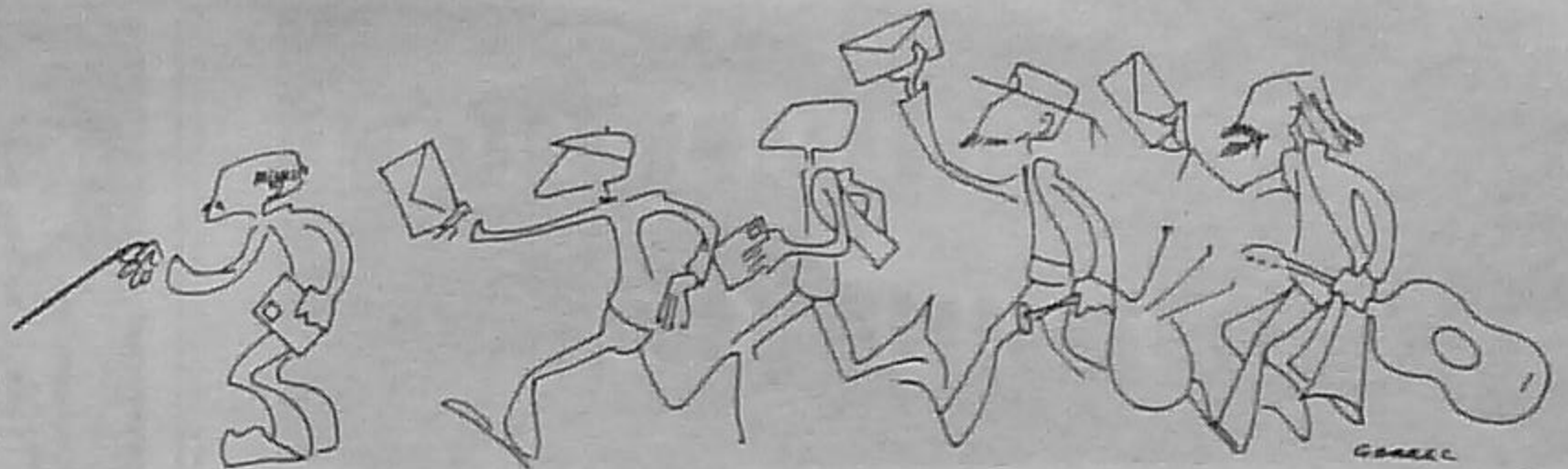


le Peuple Breton

FESTOÙ-NOS

Le nouveau P.B. a l'intention de publier désormais chaque mois gratuitement l'annonce de tous les festoù-nos qui auront lieu en Bretagne. Si vous avez connaissance d'un fest-nos, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20, de chaque mois. Parution assurée de votre annonce, dans le numéro qui suit. Précisez l'organisateur, la date, le lieu et l'animation musicale.

- 13 novembre
à **BASSE-INDRE**
organisé par le cercle breton de Nantes.
- 13 novembre
à **SOISSY-SS-MONTMORENCY**
(Salle des fêtes à 21 h.), organisé par les Bretons d'Eaubonne.
- 13 novembre
à **SANT-MIGOUDEN**
près de **CALLAC**
avec les frères Philippe, Gwennegon et Guillanton, organisé par l'école publique.
- 13 novembre
à **BONNEMAIN**
Bal gallo, avec le groupe "Kattell goant" de Dinan, des accordéonoux et chantoux locaux, organisé par l'école publique de Bonnemain.
- 19 novembre
à **RENNES**
(Salle des Lices à 21 h.) avec les Sonerien Du, organisé par la Fédération U.D.B. de Rennes.
- 20 novembre
à **AULNAY**
organisé par l'Amicale des Bretons d'Aulnay.
- 27 novembre
à **PLOUZANE**
(Salle omnisports de Kroas-Salliou), organisé par les écoles privées.
- 4 décembre
à **PLOUZANE**
(Salle omnisports de Kroas-Salliou), organisé par l'école publique de Locmaria.
- 4 décembre
au **CROISIC**
(Salle des fêtes), organisé par "Korollerien ar Mor".



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

SUR LE NOUVEAU P.B.

Je vous encourage dans votre lutte et pour l'amélioration du P.B. J'ai beaucoup apprécié le nouveau format et les très bons et très nombreux articles qui le composent.

Pierre Rohou,
91, Massey Villaine

Très bonne idée le nouveau P.B., ne serait-ce que pour empêcher les gens de s'encroûter dans des habitudes... On est tous plus ou moins conservateurs, et le changement gêne toujours. Continuez.

Michel Pineau,
Nantes

Excellentes présentation, typographie et illustration du P.B. nouvelle formule. Votre journal confirme sa première place dans les revues militantes bretonnes. Continuez à élargir vos divers articles.

Josik Lancien,
95 Ermont

Bravo pour votre journal, surtout avec une ou deux pages sur les aspects culturels de notre pays. Mais une page d'humour en rendrait la lecture moins déprimante. Ne découragez pas les lecteurs !

M.J. Penven,
Algérie.

COLONIALISME = ALCOOLISME

J'ai tardé un peu avant de me réabonner depuis la Guadeloupe. La situation ici est incertaine, vous le savez ; autant sur le plan du phénomène volcanique naturel que sur la situation catastrophique en résultant. Je me réabonne néanmoins, espérant ne pas avoir à quitter l'île précipitamment et pouvoir vous lire « tranquille-

ment » dans les mois qui viennent.

Quelques remarques sur le P.B. par un ancien des C.A.B. Je vous félicite de votre ardeur et de la qualité du journal. Dans la nouvelle formule, je souhaiterais voir toujours ces dossiers économiques sur les entreprises, les grèves, etc. Ils sont une base indispensable à tout militant breton. Une question aussi : à quand un dossier sur l'alcoolisme. Je n'hésite pas à dire que colonialisme = alcoolisme. Je le vérifie aussi aux Antilles. Des débats, une campagne politique pourraient être organisés en Bretagne avec d'autres associations, sur ce thème.

Ronan Maclou,
Pointe-à-Pitre

Effectivement, l'alcoolisme est un fléau qui accompagne systématiquement la colonisation, et ni les Antilles ni la Bretagne ne font exception à la règle. A ses débuts, le P.B. s'était penché sur ce problème très important et lui avait consacré une longue étude. Il est vrai que le dossier mériterait d'être repris aujourd'hui, et actualisé.

ANARCHIE ET TERRORISME

Dans l'édito du P.B. de septembre, je partage votre analyse du terrorisme breton. Mais là où nos points de vue divergent, c'est quand vous faites l'amalgame à la fin de l'article entre poseurs de bombes et anarchistes. Messieurs, vous n'êtes pas encore débarrassés de la culture bourgeoise, ou vous faites une confiance aveugle aux mass-media. Pourtant vous n'aimez pas, avec juste raison, voir la culture de notre peuple reléguée uniquement au rang des dentelles et chapeaux ronds. Eh bien, je m'étonne de voir les anarchistes, une nouvelle fois, mis au rang de dangereux criminels inconscients et provocateurs plus ou moins manipulés. Sans doute ignorez-vous ce qu'est l'anarchie et ce que veulent les anarchistes, ceci est étonnant de la part d'hommes de gauche : surtout

ne pas poser de bombes. Des marginaux, les anarchistes le sont du fait de leur minorité, comme l'étaient les premiers de l'U.D.B., et si ce n'est plus le cas, c'est que le mouvement correspond à une vérité comprise par le peuple breton.

L'Anarchie, messieurs, c'est autre chose. Il serait long de vous l'expliquer et je me refuse de croire à votre ignorance. Croyez-moi, nous sommes des milliers qui ne poseront jamais de bombes. Puisque être libre c'est être informé, le peuple de Bretagne doit le savoir.

Pourquoi n'avoir pas écrit également communistes ou socialistes : seraient-ils les seuls non-violents et à ne pas avoir d'éléments incontrôlés, à ne pas subir l'infiltration policière et provocatrice ?

Souhaitant un avenir meilleur et sans violence à notre peuple, meilleurs sentiments bretons.

Un anarchiste,
Renaud Didier
44 St-Herblain

JEUNES ET MOUVEMENT BRETON

Je réponds à l'auteur de la lettre intitulée « la débâcle » dans le P.B. de septembre 1976.

Il dit que les jeunes se saoulaient la gueule, mais bien souvent ces jeunes ne sont pas des bretonnants. Il dit que l'on ne fait rien pour la Bretagne, mais il faudrait d'abord savoir ce que les jeunes peuvent faire sans que la question d'argent entre en jeu. Il dit enfin que l'on n'essaie pas d'apprendre le breton, mais connaît-il les différentes barrières qui se dressent contre nous : les heures auxquelles ont lieu les cours de breton dans les lycées, ces cours s'ajoutant à une journée souvent bien remplie, le prix des manuels de breton, l'irrégularité des cours, etc... ?

Oui, les jeunes sont en cause, quelquefois, mais ce sont sou-

vent des questions matérielles qui arrêtent leur élan, leur dynamisme. J'espère cependant que l'opinion des vieux militants sur les jeunes n'est pas toujours mauvaise.

G. Le Boulch,
Pont-Scorff

CHAMPENOIS ET BIENTOT BRETONNANT

Je reviens de vacances passées en Cornouaille près de Brasparts. J'y ai trouvé des gens charmants, attachés à leur terre, à leurs traditions et fiers d'être bretons. J'ai 41 ans, je suis postier et c'est la première fois que je sortais de mon « trou » et que j'allais en Bretagne. Je ne suis pas déçu. Par contre, j'ai été étonné de ne pas avoir trouvé plus de bretonnants chez les jeunes.

C'est par hasard, dans une librairie de Reims, que j'ai trouvé « Ar brezhoneg didorr ». Ce fut pour moi une révélation et, dès les premières leçons, ma femme et moi avons cherché une petite location en Bretagne. Voilà comment le Champenois que je suis a pu aimer un si attachant pays. Vos deux publications m'aideront à ne pas oublier.

Claude Muet,
51 Muizon.

ROAZON, CONNAIS PAS !

Roazon, connais pas. Pas moi ni vous, bien sûr, mais le centre de chèques postaux de la Source. Je vous avais envoyé il y a une semaine un chèque de soutien. Retour avec la mention « voir centre de chèques ». Peut-être y a-t-il un élément de consolation dans tout ceci, à savoir qu'il n'y avait pas de Breton immigré travaillant à la Source, donc que l'immigration est peu importante dans l'Orléanais ? Comme je possède également un compte à Lille, je vais tenter le coup avec « Rijsel » (Lille, en flamand, langue parlée par quelques vieux lillois flamingants...). Pauvres langues de l'Hexagone !

Dominique Gautier,
Lille

FOLK-CLUB POUR BRETONS

Tout d'abord je souhaite à l'Union Démocratique Bretonne tout le courage nécessaire à l'action menée contre l'impérialisme dont fait preuve le pouvoir central.

Je voudrais aussi porter à votre connaissance la création à Rosporden d'un Folk-Club ayant pour but l'étude et la promotion de la musique traditionnelle. Au départ, cette association a été créée à partir du fait qu'en Bretagne les activités culturelles et l'animation manquent en dehors de la saison estivale : les comités d'animation et autres ne s'intéressent qu'aux touristes et se soucient bien peu des gens du coin. Aussi, nous avons voulu suivre la démarche inverse : penser d'abord aux gens de la région. Nous organiserons spectacles, soirées folk et autres, ainsi que des stages de musique.

Jean-Claude Petit,
Rosporden

HOTEL DE L'ARRIVÉE **BAR BRASSERIE JEUX**

52, boulevard de la République
56-30-78 35400 SAINT-MALO

*Nos annonceurs
nous soutiennent
Soutenez-les !*

KEROUAC, lettres inédites
GINSBERG, GWERNIG, KEINEG

« BRETAGNES » n° 4 est paru

*Contre la Bretagne terre poétique
vers une poésie terrestre en Bretagne*

(Impasse de la Fontaine-au-Lait 29240 MORLAIX)

Ceci VOUS concerne !

UNE PETITE REMARQUE...

Cher P.B.,

Une petite remarque : lorsqu'il t'arrive de commenter des événements africains, évite si possible de reprendre les lieux communs de la presse française (genre *Nouvel Obs.*, etc...) ça t'évitera de dire pas mal de conneries... A part ça, bon courage.

Pierrick Brabant,
Yaoundé, Cameroun.

Eh bien ! Mais peut-être pourriez-vous vous expliquer un tout petit peu, cher lecteur ?

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 197

Adressez ce bulletin (découpe ou recopie) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

ABONNEZ-VOUS

LE PEUPLE BRETON

Boîte Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM PRENOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 20 F (1)
étranger : 30 F (1)
de soutien : à partir de 30 F (1)
un rabonnement (1) étranger, par avion : 45F (1)

A partir du N° inclus

Ut-voint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat-lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

POUBL VREIZH

en langue bretonne

NOM PRENOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 20 F (1)
étranger : 30 F (1)
de soutien : à partir de 30 F (1)
un rabonnement (1) étranger par avion : 45F (1)

A partir du N° inclus

Ut-voint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat-lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79

LE PEUPLE BRETON

Edito

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

Une machine électorale



M.P.B.

A Nantes, le 7 octobre « Non au plan Barre ».

Faut-il y revenir ?

L'éditorial du dernier numéro du Peuple Breton critiquait le plan Barre comme étant un étape de plus dans l'escalade anti-sociale du pouvoir de droite.

Pourrait-on au moins croire à son succès ? Croire qu'il va mettre fin à une inflation dont on s'aperçoit à l'automne qu'elle est inquiétante quand on disait en été qu'aucun nuage ne devait obscurcir le ciel des vacances ? Est-il même anti-inflationniste, du strict point de vue technique, ce plan dont le quotidien américain « Wall Street Journal », porte-parole des milieux financiers, disait le 19 octobre « le programme de Monsieur Barre est précisément le genre de programme que nous aurions conçu pour accroître le taux d'inflation, affaiblir le franc français sur les marchés de changes mondiaux, créer du marché noir et des pénuries, et porter le chômage au delà du million de personnes déjà sans travail ».

Car il serait bien illusoire de vouloir réduire notablement la quantité d'argent en circulation — cause première de l'inflation — en le soutirant à ceux qui en ont peu et en se gardant bien de toucher à ceux qui en ont beaucoup. Sans compter le ralentissement de la production qui, rendant plus rares les produits, en fera augmenter les prix. Même la droite financière, qui panique à la bourse ; même la droite politique qui, emboîtant le pas à Edgar Faure, Jacques Chirac et Jacques Chaban-Delmas réclame, dès lors qu'elle n'a plus en mains le gouvernement, un impôt sur le capital ; même la droite électorale des cadres de la C.G.C. n'y croient pas.

La vérité, c'est que le plan Barre est le onzième ou douzième plan depuis 1958, le troisième de Giscard ; la vérité, c'est qu'à chaque fois la droite se refuse à toucher sa clientèle électorale et est contrainte de frapper de plus en plus durement le peuple ; la vérité, c'est qu'à chaque fois, les régions dont l'économie est fragile, ou en mutation, sont les premières à ressentir le marasme économique. Quand en Bretagne on réduit les crédits pour les routes ou pour l'équipement industriel, c'est une régression à un double titre. D'abord, on enlève du travail à ceux qui auraient effectué ces réalisations, ensuite on retarde d'autant la mise en place d'une infrastructure industrielle qui aurait pu créer des emplois.

Il y a deux ans, la pression fiscale avait, paraît-il, atteint le seuil du tolérable. Aujourd'hui, on augmente les impôts.

Il y a un an, le chômage avait atteint le maximum supportable. Aujourd'hui, on licencie à nouveau.

Aujourd'hui, quand la D.D.A.S.S. de Quimper met douze postes en concours, il y a 450 candidats. Pour demain, on ouvre un magnifique prétexte aux licenciements, particulièrement dans les petites et moyennes entreprises avec le blocage des prix, mais l'augmentation des charges.

Le plan Barre est une machine électorale, une tentative pour égarer le maximum de gens dans un rassemblement national d'un autre âge, pour amalgamer des intérêts divergents, pour organiser la solidarité des « smicards » avec Marcel Dassault dont l'une des propriétés a coûté 33 000 fois ce qu'ils gagnent par mois.

Le plan Barre est une machine électorale à laquelle s'agrègent les banderilles mouchetées d'un Chirac qui tente d'inventer des formules nouvelles qui masquent toujours la même politique depuis le M.R.P. et le R.P.F. : dès que la gauche a le vent en poupe, on crée un mouvement fondé sur l'anticommunisme.

Mais la machine a des ratés, et l'on peut déjà entrevoir la panne définitive. Le 7 octobre a marqué un mouvement profond ; en faisant grève massivement, les ouvriers, et parmi eux sans aucune restriction ceux de Bretagne (par exemple, on n'avait jamais vu tant de grévistes dans une petite ville comme Landivisiau), ont clamé leur refus des expédients d'une droite aux abois. Le 23 octobre, à Nantes, les travailleurs de Bretagne ont crié non à l'exode, non aux trains de chômeurs, non à la mise en friche de leur région. Ils ont dit oui à ce beau programme qui tient en trois mots : « Vivre au pays ! ».

